

BENDJAMA

**Pourquoi
le Maroc a-t-il peur
d'un référendum au
Sahara occidental ?**



Le Quotidien Edition Nationale d'Information

AU LENDEMAIN DE L'ATTAQUE IRANIENNE

**L'armée sioniste
enregistre ses premières
pertes au Liban**

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2

**Non,
ils ne
sont
pas forts !**

DIJAMEL LABIDI

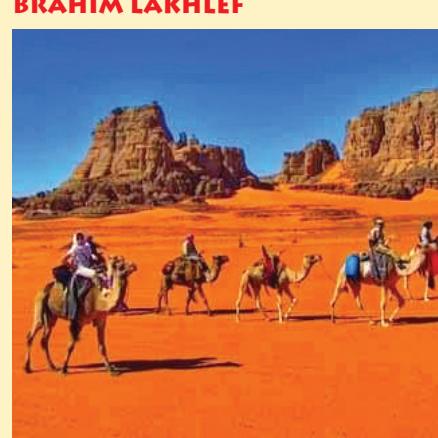


**Le Japon,
leader mondial
en matière
de prévention
sismique !**

CHERIF ALI

P. 4 à 9

**Des réformes
d'Etat**
AMMAR KOROGHLI
**L'évolution
actuelle
du tourisme
interne, ses
insuffisances
et les conditions
de son expansion**
BRAHIM LAKHLEF



**AU LENDEMAIN DE L'ATTAQUE IRANIENNE
L'armée sioniste
enregistre ses premières
pertes au Liban**

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2



MINISTÈRE DU COMMERCE

**Pilier
stratégique
pour une
économie en
transformation**
SALAH LAKOUES



**Livres : femmes
vaillantes «dialna»**
BELKACEM AHcene-DJABALLAH

Au lendemain de l'attaque iranienne L'armée sioniste enregistre ses premières pertes au Liban

Mohamed Mehdi

L'entité sioniste a subi, mardi, la plus importante attaque depuis sa création. «Il s'agit d'un jour exceptionnel dans l'histoire du conflit, au cours duquel se sont croisés les feux de la résistance de la Nation dans le ciel de la Palestine», a déclaré Abu Obeida, le porte-parole des Brigades Al-Qassam, sur Telegram. Si la pluie de missiles lancés mardi par l'Iran sur des installations militaires israéliennes était importante (on parle d'environ 250 missiles balistiques), elle reste cependant loin des capacités de frappe des Iraniens. Ceci de l'aveu même des Israéliens qui, tout en envisageant d'attaquer à leur tour l'Iran, sollicitent déjà l'aide américaine en cas d'une seconde vague de missiles iraniens, d'autant que l'Iran a promis, dès mardi, que sa riposte sera «largement plus importante si Israël mène des attaques». En effet, le site américain Axios, citant un «haut responsable israélien», écrit à ce propos : «Bien qu'Israël va réagir seul, il veut coordonner ses plans avec les États-Unis en raison des implications stratégiques de la situation». Ajoutant : «Une autre attaque iranienne en réponse à une riposte israélienne nécessiterait une coopération défensive avec le commandement central américain (CentCom), davantage de munitions pour l'armée de l'air israélienne et potentiellement d'autres types de soutien opérationnel américain, a déclaré le responsable israélien».

IRAN : «NOUS N'AVONS PAS UTILISÉ NOS CAPACITÉS DE MISSILES LES PLUS AVANCÉES»

Mardi, l'Iran a déclaré avoir ciblé Israël par des dizaines de missiles «en réponse à l'assassinat de Ismaïl Hanniye et de Hassan Nasrallah», respectivement chefs du Hamas et du Hezbollah. «En réponse au martyre de Ismaïl Hanniye et de Sayyed Hassan Nasrallah, nous avons ciblé le cœur des territoires occupés», a déclaré un responsable du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI), cité par l'agence iranienne Tasnim. Ajoutant que «si le régime sioniste réagit aux opérations de l'Iran, il fera face à des attaques écrasantes». Le CGRI a précisé que des «dizaines de missiles balistiques ont ciblé d'importantes cibles militaires et des installations sécuritaires en lançant des dizaines de missiles balistiques» sur Israël. Le ministre iranien de la Défense a déclaré, lui aussi, que «l'opération des Gardiens de la révolution est légitime et conforme aux lois internationales, ajoutant : «Nous n'avons pas utilisé nos capacités de missiles les plus avancées et les plus destructrices lors de l'opération» et «si la région est exposée à l'escalade et à la guerre, nous la traiterons avec plus de sévérité lors des vagues à venir». Dans son attaque, l'Iran a utilisé «pour la première fois» des missiles hypersoniques Fattah, a annoncé la télévision iranienne, qui précise que l'attaque a ciblé «3 bases aériennes israéliennes», dont celle de Hatzerim d'où sont partis les avions qui ont bombardé, vendredi dernier, le sud de Beyrouth, dans l'opération qui a consisté à larguer 80 missiles d'une tonne chacun pour assassiner le SG du Hezbollah, Hassan Nasrallah. Aux Etats-Unis, deux voix se sont opposées mardi sur l'évaluation de l'attaque iranienne. Dans un point de presse, Jake Sullivan, le Conseiller à la sécurité nationale des Etats-Unis, a carrément minimisé l'importance de l'attaque. Par contre, le porte-parole du Pentagone, le général de division Patrick Ryder, a affirmé aux journalistes que l'attaque était «deux fois plus importante que celle d'avril dernier». «C'est environ deux fois plus important en termes de nombre de missiles balistiques qu'ils ont lancés depuis la dernière

fois», a-t-il déclaré, ajoutant qu'on «ne lance pas autant de missiles sur une cible sans l'intention de toucher quelque chose».

«L'UNICITÉ DES CHAMPS DE LA RÉSISTANCE»

Mardi, au moment de l'attaque iranienne contre des installations militaires israéliennes, d'autres actions ont été menées par les différents mouvements de la résistance à Ghaza, au Liban, au Yémen et en Irak. A Ghaza, qui a vécu un mardi sanglant où 33 Palestiniens sont tombés en martyrs sous les bombes israéliennes, les factions de la résistance ont mené plusieurs opérations «détruisant un char Merkava et deux bulldozers à Khan Younes», et bombardant les rassemblements de soldats sionistes dans l'axe Netzarim et à Juhr Eddik (dans le centre de l'enclave) «avec des missiles et des roquettes de gros calibre». Par ailleurs, selon des médias israéliens, cités par Al Jazeera, des combattants de la résistance «ont tenté d'envahir les bases militaires israéliennes sur l'axe Netzarim». Dans les territoires palestiniens occupés, une fusillade a été menée par deux Palestiniens à Jaffa faisant 7 morts et 16 blessés dont 6 dans un état critique, selon les médias sionistes. Les mêmes sources ont précisé, plus tard, citant la radio militaire israélienne, que les auteurs de l'opération de Jaffa «se sont infiltrés en Israël, ont poignardé un soldat, saisi son arme et mené l'attaque».

Au Liban, le jour même, le Hezbollah a mené plusieurs opérations de lancements de missiles visant des bases aériennes ainsi que le siège du Mossad à Tel-Aviv.

«Nous avons tiré une salve de missiles «Fadi 4» sur la base aérienne de Sade Dov, dans la banlieue de Tel-Aviv», a déclaré le Hezbollah, avant d'annoncer moins d'une heure plus tard qu'il vient de cibler la «base (militaire) de Gilot et le quartier général du Mossad», dans la banlieue de Tel-Aviv également. De leur côté, les Ansar Allah du Yémen ont ciblé 3 navires en mer Rouge, dont le pétrolier britannique «Cordelia Moon».

GHAZA: DES DIZAINES DE MARTYRS

Mercredi, 362^e jour l'agression contre Ghaza, le nombre de victimes a atteint 41.689 martyrs et 96.625 blessés, a indiqué hier le ministère de la Santé qui a précisé que, lors des précédentes 24 heures, l'armée d'occupation a commis 5 massacres, faisant 51 martyrs et 165 blessés. Les bombardements d'hier ont fait des dizaines de martyrs et de blessés dans différentes parties de l'enclave, dont 10 martyrs et 27 blessés, transférés à l'hôpital Al Awda suite à des raids israéliens sur les camps de Nuseirat et Bureij, dans le centre de Ghaza. Des bombardements aériens et d'artillerie ont visé également la ville de Ghaza, faisant au moins 6 martyrs et des blessés à l'Institut des Espoir pour les orphelins, et plus de 20 martyrs et un grand nombre de blessés dans le ciblage d'un autre centre d'hébergement de personnes déplacées, tous transférés vers les hôpitaux baptiste et Al-Chifa. Au Liban, au moment où l'aviation israélienne continue de bombarder les populations civiles dans plusieurs régions au sud du pays, la situation au sol se complique pour l'armée sioniste qui constate que leur supériorité aérienne, garantie par des avions de combats américains et des missiles dévastateurs américains également, ne les aide pas dans les incursions terrestres. Hier, des forces spéciales et des troupes de commandos ont enregistré leurs premières pertes au sud Liban. Au moins 8 soldats, dont 3 officiers d'une unité de commandos, ont été tués mercredi, et 18 autres ont été blessés lors d'une incursion israélienne limitée à l'intérieur du territoire libanais.

Bendjama Pourquoi le Maroc a-t-il peur d'un référendum au Sahara occidental?

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, s'est interrogé mardi sur les raisons qui empêchent le Maroc d'organiser une consultation populaire au Sahara occidental sur son présumé plan d'autonomie, si celui-ci était «si intéressant», s'étonnant également du fait que le Maroc a toujours refusé de tenir le référendum d'autodétermination dans les territoires sahraouis.

«Le Maroc utilise toutes sortes de manœuvres pour reporter cette consultation (référendum d'autodétermination du peuple sahraoui) y compris le fameux projet d'autonomie (...) ce projet s'il était si intéressant, pourquoi (le Maroc) ne le propose-t-il pas à la consultation (...) Avez-vous peur de l'appel de la liberté pour le peuple sahraoui?», s'est demandé M. Bendjama lors de son intervention dans le cadre d'un droit de réponse à l'issue du débat général de la 79^e session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Répondant à des accusations concernant une prétendue ingérence de l'Algérie, il a rappelé que depuis son indépendance, l'Algérie a toujours défendu le droit inaliénable des peuples opprimés à l'autodétermination, s'interrogeant sur le fait que le représentant marocain ait cité l'Algérie vingt fois en dix minutes lors de son intervention liée à la question sahraouie.

«Si ce territoire du Sahara occidental est de manière si immuable la propriété du Maroc, pourquoi la Cour internationale de justice ne le reconnaît pas et pourquoi le Maroc a accepté de le dépecer, de le partager avec la République voisine de Mauritanie (...) Pourquoi a-t-on peur de la démocratie, pourquoi a-t-on peur du référendum, de la consultation libre et franche

de la population du Sahara occidental? », s'est-il encore interrogé.

«La MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) est au Sahara occidental, et attend qu'on l'autorise à organiser ce référendum pour le bien de toute la région», a-t-il soutenu.

Il a signalé, en outre, que les Nations unies, à travers l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, ont «bien entamé l'ouvrage de la décolonisation en créant la MINURSO, une œuvre qui demeure bloquée par le Maroc».

M. Bendjama a rappelé, par ailleurs, la position de l'Algérie en faveur d'un «processus politique dans le cadre d'une négociation entre le représentant légitime du peuple sahraoui (le Polisario) et la puissance occupante, le Maroc (...) s'ils arrivent à un accord politique dans le cadre du droit inaliénable à l'autodétermination, l'Algérie ne pourra que s'en féliciter».

«Je voudrais rappeler que le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination est solidement ancré dans le droit international et dans les résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité et l'Algérie, avec son héritage historique et ses valeurs et principes fondamentaux, se tiendra inébranlablement aux côtés des opprimés, des peuples sous occupation coloniale, à l'instar du peuple du Sahara occidental et c'est avec cette détermination inaltérable et cette conviction profonde que nous poursuivrons notre soutien indéfectible au peuple du Sahara occidental pour qu'il accède pleinement à son droit à l'autodétermination», selon le communiqué, qui ajoute que le troisième principe est que «le plan d'autonomie promu par le Maroc ne peut constituer une solution à la question du Sahara occidental car il contredit le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

Le deuxième principe est que «en tant que question de décolonisation, son règlement est tributaire de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination», selon le communiqué.

Le quatrième principe est que «le conflit au Sahara occidental ne saurait être réglé qu'à travers des négociations directes entre les deux parties au conflit, à savoir le Royaume du Maroc et le Front Polisario», a conclu la même source.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

La classe politique, toutes tendances confondues, ainsi que la société civile et les observateurs de la scène nationale, restent dans la majorité très attentives à l'annonce du président de la République, lors du discours prononcé, le 17 septembre dernier, à l'issue de la cérémonie de prestation de serment au Palais des nations, concernant le lancement d'un dialogue national avec l'ensemble des forces vives de la nation, et ce «en consécration de la véritable démocratie». En tout cas, qu'on y adhère ou pas, l'annonce en question ne laisse personne ni aucune partie dans l'indifférence. Excepté le fait de l'engagement du président de la République en faveur des discussions soutenues et des consultations avec l'ensemble des forces vives du pays, politiques économiques et juvéniles «au cours du second mandat», aucune date précise n'a été fixée pour ce cadre. Doit-on s'attendre au démarrage de ce dialogue dès le début du second mandat, lors des discussions pour la constitution du prochain gouvernement ? Le dialogue est un principe adopté par le président de la république, dès son accession à la magistrature suprême, lors de l'entame de son premier mandat, sauf pour ceux qui se sont «auto-exclus» des rencontres qui ont eu au Palais d'El Mouradia, réunissant le président de la République avec les chefs de partis politiques, les personnalités politiques, ainsi que les représentants des acteurs éco-

nomiques et de la Société civile. Quelle sera la différence entre le dialogue qui a eu lieu, lors du premier mandat, et celui annoncé pour ce second mandat ? Des indices existent dans ce sens, notamment quand le président de la République soutient qu'«un dialogue national ouvert sera lancé, nous permettant de baliser ensemble le chemin qu'empruntera notre pays, en matière de consécration de la véritable démocratie, non pas celle des slogans, mais celle qui donne la souveraineté à ceux qui la méritent». Un message très important pour toute la classe politique, notamment, pour adhérer à ce dialogue national en plaçant l'intérêt national au-dessus de toute considération étroite et loin de toute déviation des principes du 1^{er} Novembre. Pour le moment, de nombreux partis et organisations nationales ont exprimé leur soutien indéfectible et leur adhésion entière à ce dialogue national, alors que d'autres partis de l'opposition, qui n'ont pas rejeté le principe d'un dialogue national, se disent «attentifs» de ce que cela va donner. Mais, on attend également d'eux ce qu'ils vont donner à ce dialogue, afin de s'arrimer à cette dynamique démocratique et militer librement pour défendre leur vision politique dans un cadre constitutionnel. L'auto-exclusion à laquelle appellent certaines voix n'arrange aucune partie qui vise la protection de la souveraineté nationale à travers le renforcement du front interne dans un contexte régional et international des plus tendus.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Usine Fiat d'Oran Hausse de la cadence de production

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, mardi à Alger, le directeur de la région Afrique et Moyen-Orient du groupe "Stellantis", Samir Cherfan et le Pdg du groupe "Stellantis El Djazaïr", Raoui Beji, avec lesquels il a évoqué l'état d'avancement du projet de fabrication automobile de la marque "Fiat" en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère, s'est inscrite dans le cadre de "l'évaluation et du suivi de l'état d'avancement du projet de fabrication automobile en Algérie de la marque Fiat", précise le communiqué.

A l'entame de la rencontre, M. Aoun a écouté un exposé sur l'état actuel de la production au niveau de l'usine à Oran, qui compte plus de 1.100 travailleurs, et qui verra le lancement d'un nouveau type de la voiture "Fiat Doblo" à la fin de la semaine en cours, ajoute la même source.

De son côté, le directeur de la région Afrique et Moyen-Orient

du groupe "Stellantis" a fait état de la hausse de la cadence de la production dans cette usine, où la capacité de production de plus de 24.000 véhicules est attendue d'ici la fin de l'année en cours, saluant par là même "les efforts du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique pour accompagner ce projet afin d'atteindre ses objectifs escomptés".

A cette occasion, M. Aoun a souligné "l'importance d'augmenter le volume de production de l'usine en vue d'assurer des offres conséquentes pour les citoyens dans les meilleurs délais", conclut le communiqué.

Coopération Une délégation de la BM reçue au ministère de l'Energie

Une délégation de la Banque mondiale (BM) a été reçue, mercredi, au ministère de l'Energie et des Mines, où les moyens de renforcer la coopération entre les deux parties dans les différents domaines du secteur ont été examinés, a indiqué un communiqué du ministère.

Conduite par le Directeur de la région du Maghreb et de Malte au sein de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Ahmadou Moustapha NDiaye, la délégation de la BM a été reçue par le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Energie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, en présence de plusieurs cadres du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné "les possibilités de coopération entre l'Algérie et la Banque mondiale, notamment pour ce qui est de l'échange d'expertises et du soutien technique concernant les projets actuels et futurs, dont ceux liés au développement des énergies renouvelables (énergie solaire photovoltaïque et énergie éolienne), au développement de l'hydrogène vert, à l'interconnexion électrique régionale, ainsi qu'aux efforts de l'Algérie pour réduire les émissions et aux projets du secteur en général".

A cette occasion, le SG du ministère a présenté un aperçu des principaux axes de la politique énergétique de l'Algérie et des différents programmes de développement du secteur, particulièrement dans les domaines des hydrocarbures et des infrastructures

y afférentes, de l'électricité, des énergies renouvelables, du développement de l'hydrogène, ainsi que du programme national de dessalement d'eau de mer et de l'expertise de l'Algérie en matière de partenariat public-privé.

Evoquant, par ailleurs, les projets tracés pour renforcer et diversifier la croissance économique, le SG a mis en avant le rôle joué par le secteur pour répondre aux besoins nationaux en énergie (électricité, gaz et produits pétroliers) et assurer une couverture énergétique à long terme via des projets d'augmentation des capacités de production et de développement des industries de transformation des hydrocarbures, à l'instar du développement de la pétrochimie, de l'augmentation des taux de récupération, de la réduction des émissions et de la capture du carbone dans le cadre de la réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie pétrolière et gazière.

De son côté, M. Ndiaye s'est dit satisfait de cet entretien qui lui a permis de découvrir les perspectives de développement du secteur de l'Energie et des Mines en Algérie, notamment en matière de diversification des sources d'énergie et des différents programmes de développement du secteur, à l'instar du taux "très élevé" de couverture électrique en Algérie qui a atteint 99%, ainsi que la couverture en gaz à 70%, saluant tous ces résultats positifs réalisés par le pays dans de nombreux domaines.

Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue mauritanien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, un appel téléphonique de son homologue mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, lors duquel ils ont évoqué les relations bilatérales et la situation dans la région", lit-on dans le communiqué.

"A cette occasion, le président mauritanien a fait part au président de la République de la visite qu'il effectuera en Libye, pays frère, en compagnie de son frère, le président de la République du Congo, M. Denis Sassou-N'Gesso, à l'invitation du président du Conseil présidentiel libyen, M. Younes El-Menfi, afin de rapprocher les points de vue sur la solution en Libye", ajoute la même source.

De la République islamique de Mauritanie, pays frère, lors duquel ils ont évoqué les relations bilatérales et la situation dans la région", indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, a

reçu, ce jour, un appel téléphonique

de son frère Mohamed Ould

Cheikh El Ghazouani, et Mon-

sieur Denis Sassou-N'Gesso,

président congolais chargé de la

réconciliation dans le dossier li-

byen auprès de l'Union africaine,

souhaitant la réussite de la récon-

ciliation entre les frères libyens",

selon la même source.

cher les points de vue sur la solution en Libye", ajoute la même source. De son côté, "Monsieur le Président a salué cette initiative menée par le président en exercice de l'Union africaine (UA), Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et Monsieur Denis Sassou-N'Gesso, président congolais chargé de la réconciliation dans le dossier libyen auprès de l'Union africaine, souhaitant la réussite de la réconciliation entre les frères libyens", selon la même source.



El-Houari Dilmî

L'amitié et l'ennemi commun !

Mais chez nous, beaucoup reste à faire à plusieurs niveaux. Ceux qui résistent farouchement au vent du changement

qui souffle sur le pays, ne comptent pas abandonner la partie de sitôt. Pourtant, de belles perspectives s'offrent à l'Algérie qui n'a pas encore exploré son formidable potentiel de développement tous azimuts. Une bonne partie du chemin est en train d'être déblayée pour laisser place à une nouvelle Algérie. L'Algérie donne la preuve qu'elle a bien des choses à entreprendre. Et pour cela il faut quitter les sentiers du « trabendisme mental ».

Quel beau challenge que de rendre à l'Algérien sa fierté, sa liberté et à l'Etat et ses institutions leur dignité et leur autorité. Au moment où le monde est en proie à des bouleversements imprévisibles et des périls qui sont loin d'être une vue de l'esprit, l'Algérie fait preuve de raison et de sagesse, pour ne pas trop bousculer les choses. Débusquer les forces du mal, là où elles se trouvent, reste assurément la première mission pour sauver le pays.

Aéroport d'Alger

Un réseau international de trafic de psychotropes démantelé



tes régions du pays (Alger, Tizi Ouzou, Boumerdès), ont été arrêtés », selon la même source.

L'opération a permis également de confisquer cinq véhicules et des sommes d'argent en dinars et devises étrangères.

Les six suspects, âgés de 27 à 41 ans, sont poursuivis pour im-

portation et distribution illégale de drogues au sein d'une organisation criminelle transnationale.

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet de Sidi M'Hamed pour des accusations liées à l'importation illégale de substances dangereuses, mettant en danger la sécurité publique.

Chlef Collision entre un bus scolaire et un camion, 29 blessés

Un accident de la route survenu, mercredi matin dans la wilaya de Chlef, a fait au moins 29 blessés, selon la Protection civile. Le sinistre s'est produit vers 07 h 30, lorsqu'un bus scolaire est entré en collision avec un camion à un carrefour

situé au niveau de Béni Ouadane, sur la route nationale N° 19, relevant de la commune de Sendjas.

Les équipes de secours de la Protection civile se sont rapidement rendues sur place, offrant une assistance médicale d'ur-

gence aux blessés. Selon la même source, « toutes les victimes, qui souffrent de blessures légères, ont été transportées au centre hospitalier local pour des soins appropriés ». Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet accident.



Par Djamel Labidi

A la nouvelle de l'assassinat de Hassan Nasrallah, de l'affaire des «bippers», et d'autres coups durs portés à la résistance libanaise, on peut être pris de rage et de colère: «Comment ont-ils pu se faire «avoir» ainsi ?! Quelle naïveté!» Mais les choses ne sont pas aussi simples.

Non, Israël n'est pas fort. Le Mossad n'est pas «superman». Ce qui fait apparemment leur force, ce sont les faiblesses du camp de la résistance arabe, ce sont des erreurs comme celles-ci. Se réunir à Beyrouth, dans son QG, à son adresse officielle, comme il semble que l'a fait Hassan Nasrallah, n'est-ce pas insensé !

Comment l'expliquer ? Combien de hauts cadres du Hezbollah ont-ils été tués ces dernières semaines chez eux ou au siège connu de tous de leur commandement. Tués ainsi sans même qu'ils combattent. Etre manipulé ainsi pour en arriver à envoyer soi-même, 5000 bippers piégés, à ses cadres, ses militants, à ses partisans, les blesser, les mutiler ainsi sans même qu'Israël n'ait à le faire, les acheter, sans avoir sécurisé le processus de leur achat, sans même les contrôler à la réception, c'est de même incroyable ! Comment ne pas critiquer ? Comment ne pas s'indigner ?

UN CRI DE DOULEUR ET DE PEINE

Mais aussitôt ces critiques faites, on les regrette. Comment se permettre de donner des leçons à quelqu'un comme Hassan Nasrallah qui a tenu tête à Israël et aux USA depuis trente ans, qui a obligé Israël à quitter le Liban après son invasion, qui a survécu à tous les pièges des ennemis et des faux amis, qui a déjoué toutes les tentatives de division du peuple libanais et de guerre civile, qui a rendu sa fierté aux Libanais et à nous tous, Nasrallah, celui qui nous admirions pour sa rationalité, sa modération face au langage creux et ronflant des autres dirigeants arabes.

Le cri de colère devant sa mort est en réalité un cri de peine, d'affection, pour cet homme immense, un cri de douleur terrible devant la perte de quelqu'un à qui on s'est attaché au fil des ans, à qui on doit une infinie reconnaissance, à une personnalité aussi grande et à ses compagnons si valeureux, un cri de révolte de voir de tels hommes mourir ainsi, tomber ainsi, se faire piéger pour des raisons qui semblent anodines, en tout cas disproportionnées par rapport à leurs terribles conséquences, des raisons qu'on ne s'explique pas.

LE TALON D'ACHILLE

Et pourtant il faut bien arriver à les expliquer, et cela pour l'avenir d'une lutte qui continue toujours plus forte de ses épreuves. Il faut bien essayer de comprendre ce qui s'est passé.

LA TRAHISON

Mais la trahison ne serait-elle pas une explication trop facile. Dans tout conflit, il faut faire avec les trahisons. S'en préserver, les combattre est une partie de la lutte contre l'ennemi. La lutte contre la trahison est d'abord une question d'organisation, de rigueur. Elle exige une lucidité extrême sur la nature de l'ennemi. L'erreur commise par Nasrallah, de se réunir dans le siège si connu de son mouvement, peut-être seulement s'expliquer par la trahison. Ne serait-elle pas due à l'idée qu'Israël ne franchirait pas cette ligne rouge, son assassinat direct, en tant que le principal dirigeant libanais. C'est souvent le cas dans les conflits où il y a une sorte d'accord implicite sur ce point, l'assassinat des dirigeants adverses, et que le franchissement de cette frontière fait passer à une autre dimension du conflit. N'y a-t-il pas eu là la sous-estimation de la nature fondamentalement perfide et sans scrupules du sionisme comme l'a montré toute l'histoire de la résistance palestinienne.

C'était ne pas vraiment comprendre qu'Israël était capable de tout, au sens littéral du terme. L'exemple des bippers, celui du génocide de Gaza le prouvaient pourtant.

Non, ils ne sont pas forts !

Quelles explications trouver? La tâche du Hezbollah est extrêmement difficile, complexe dans le Liban tel qu'il est. Elle lui impose d'être à la fois un parti politique et un mouvement de résistance armé. La première tâche impose la visibilité et donc d'être exposé aux coups de l'ennemi et de ses agents. La deuxième, la clandestinité, et donc le secret, le silence. Une contradiction difficile à gérer. Comment combattre Israël tout en ne mettant pas en danger l'existence de l'Etat libanais, et tenir compte ainsi des exigences de ses alliés libanais, éviter les reproches, les divisions, les pièges d'un ennemi aux aguets, dont la stratégie essentielle est la division des Libanais et leur paralysie par la guerre civile ? Si l'on ose une comparaison, le FLN, en Algérie, n'était pas embarrassé par les contraintes de la défense de l'existence d'un Etat, et pouvait mener totalement son action de résistance, sans aucune pression et limites. On peut se demander d'ailleurs si cette activité politique du Hezbollah ne l'a pas souvent exposé: réunion, meetings, gigantesques manifestations populaires de démonstration de force mais aussi de révélations de ses forces à l'ennemi, et ceci à l'époque de l'intelligence artificielle et de la reconnaissance faciale.

Il faut se demander si là n'est pas son talon d'Achille. Qu'il ait ainsi pignon sur rue, en tant que parti gouvernemental est peut-être une explication à ces frappes qui ont atteint ses cadres. L'efficacité n'aurait-elle pas demandé plus de modestie, de réserve, de secret ? Ceci expliquerait donc la vulnérabilité du Hezbollah aux infiltrations d'éléments ennemis, et à la trahison. C'est en tout cas l'explication qu'on voit le plus souvent, chez les médias et analystes arabes, pour expliquer les coups terribles reçus par le Hezbollah ces dernières semaines.

LE LIBAN ET L'ALGÉRIE

On donne souvent comme argument les particularités du Liban, la proximité d'Israël, la présence au Liban même de forces politiques qui ont pactisé avec Israël pendant la guerre civile jusqu'à commettre avec lui les massacres de Sabra et Chatila, l'hostilité de ces forces au Hezbollah, leurs connexions avec Israël et l'ancienne puissance coloniale, la France. Il y a certes de tout cela au Liban et qui peut expliquer la présence de relais à la trahison.

En Algérie, le premier novembre 1954, les conditions étaient, par certains côtés plus difficiles qu'au Liban. Les Algériens étaient 9 millions. La communauté coloniale française comptait plus de 1,5 million et demi de membres. Il y avait 130 000 juifs naturalisés français et qui étaient pour leur quasi-totalité partisans de l'Algérie coloniale française. Beaucoup de leurs descendants se trouvent aujourd'hui en Israël parmi les colons les plus actifs et les plus extrémistes contre les Palestiniens. Il y avait en Algérie environ 1 million de militaires français armés et équipés par les Etats-Unis et l'OTAN. Il faut y ajouter 300 000 harkis, supplétifs de l'armée française. Il faut aussi mentionner les familles algériennes proches de la France, ou avec des sentiments et des positions ambiguës. Enfin, il n'y avait pratiquement aucune possibilité pour l'ALN d'obtenir des armes comme c'est le cas pour la résistance libanaise. L'Algérie était enfermée à ses frontières Est (Tunisie) et Ouest (Maroc) par deux lignes électrifiées et minées de 750 km chacune, les lignes Morice, renforcées à l'Est par la ligne Challe. Il n'y avait qu'une seule possibilité pratiquement de combattre: prendre ses armes à l'adversaire. Sans parler du contexte international où le colonialisme était encore dominant en Afrique, etc. Ce tableau de la situation à l'époque en Algérie est bien la preuve que les résistances libanaise et palestinienne peuvent elles aussi vaincre.

ILS SONT EN RÉALITÉ FAIBLES

En 1945, le colonialisme français s'était livré à une immense boucherie, tuant 45 000 Algériens. L'armée et les colons brûlent les corps des Algériens par milliers dans un four crématoire comme à Auschwitz, Buchenwald et Da-

chau.⁽¹⁾ Le général Duval, qui mène la répression sur ordre du General De Gaulle, président du gouvernement provisoire français, dira, le 16 mai 1945, dans un rapport à ses supérieurs: «Je vous ai donné 10 ans de paix»⁽¹⁾.

Il ne croyait pas si bien dire: 10 ans environ après, en 1954, éclatait la révolution libératrice algérienne. De même, en Palestine, et au Liban, la lutte libératrice continuera et reprendra sans fin, encore et encore, jusqu'à épuisement de l'ennemi. Les nations ont le temps pour elles.

Comme en Palestine et au Liban, les résistants font des erreurs, mais ils s'en remettent. En Algérie, l'armée française avaient utilisé les mêmes méthodes que les Israéliens aujourd'hui, celle de distiller la méfiance et la paranoïa dans les rangs du FLN et de l'ALN, en faisant croire qu'ils avaient de nombreux agents et informateurs dans les rangs de la résistance algérienne.

Cela avait donné lieu à ce douloureux drame connu sous le nom de «bleuite», à la fin de l'année 1957, où beaucoup de combattants sincères avaient été soupçonnés et avaient perdu la vie. On peut remarquer qu'actuellement tout le réseau des médias occidentaux, en liaison avec les agents israéliens déclarés ou masqués, s'acharnent à diffuser cette méfiance dans les rangs de la résistance à Israël et aux Etats-Unis.

Autre exemple concernant l'Algérie, le 22 octobre 1956, cinq des principaux dirigeants de la révolution algérienne avaient fait l'imprudence de voyage ensemble dans un avion de la compagnie «Air Atlas-Air Maroc».

L'armée française ne pouvait rater une si belle occasion pour décrypter la révolution algérienne. L'avion est détourné: un acte de brigandage international. Les responsables algériens avaient probablement cru au respect du droit international dans le camp français. La surestimation des scrupules de l'adversaire, en fait la sous-estimation de sa nature réelle, n'ont donc rien de nouveau. Par ces arrestations, le colonialisme avait cru ainsi arrêter la révolution algérienne. Les dirigeants algériens ont été aussitôt remplacés. On connaît la suite de l'histoire. Comme elle le sera au Liban et en Palestine sans l'ombre d'un doute.

Non, ils ne sont pas forts. Ils sont en réalité faibles stratégiquement. Ils ont peur, l'humanité les rejette. La politique génocidaire et sanglante sans discontinuité d'Israël, à l'ombre des Etats-Unis, est un immense aveu de faiblesse. Car ils n'ont pas d'autre politique. Aucune victoire sur le long terme, une victoire morale, civilisatrice n'a jamais été remportée ainsi.

Salah Eddine El Ayoubi en libérant Jérusalem des croisés avait refusé toute répression malgré les crimes commis par ceux-ci. «Le sang appelle le sang», avait-il dit pour expliquer pourquoi il épargnait l'ennemi dès lors vaincu. Il s'en est suivi des siècles de paix en Palestine avant l'arrivée du sionisme.

Note

1- https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacres_de_S%C3%A9fîd,_Guelma_et_Kherrata

Le Japon, leader mondial en matière de prévention sismique !

A l'orée de la nouvelle année 2024, une série de puissants tremblements de terre a frappé l'ouest du Japon, faisant au moins 55 morts et endommageant des bâtiments, des véhicules et des bateaux.



Par Cherif Ali

Les autorités ont averti les habitants de certaines régions, mardi, de rester loin de leurs maisons en raison du risque de nouveaux tremblements de terre violents. Le bilan revu à la hausse fait état de 57 morts à la suite des séismes, revoyant à la hausse un précédent décompte de 48 morts.

Lorsque vous comparez le nombre de catastrophes qui ont frappé le pays, plus la densité de population, et que vous le comparez au taux de mortalité, les chiffres sont en fait étonnamment faibles comparativement aux bilans des victimes enregistrées suite aux séismes dévastateurs (7,8 et 7,5) suivis de dizaines de répliques qui ont frappé la Turquie et la Syrie. La capacité d'innover, d'investir, d'éduquer et de tirer les leçons des erreurs du passé a fait du Japon le pays le mieux préparé aux tremblements de terre dans le monde.

C'est un pays qui a connu plus que sa part de catastrophes naturelles, et conséquemment, il est devenu l'une des nations les mieux préparées au monde. Si un tremblement de terre surgit, toutes les chaînes de télévision passent immédiatement à la couverture officielle des tremblements de terre, ce qui garantit que la population est bien informée sur les moyens de se mettre à l'abri. Cette couverture fournit des informations sur les tremblements de terre, les endroits où chercher une protection et l'approche éventuelle de tsunamis, donnant ainsi aux citoyens le temps de se réfugier sur des terres plus élevées.

Il n'en reste pas moins qu'il est admis que les séismes sont imprévisibles et il n'y a que la prévention qui vaille en matière notamment de respect des règles de l'urbanisme.

Il y a un peu plus de 30 ans d'ailleurs, Hassen Tazieff, le célèbre vulcanologue français avait alerté sur le danger représenté par les constructions sauvages, le long du littoral algérien. Personne n'avait voulu écouter cet éminent expert étranger passé ministre et décedé depuis, qui séjournait en Algérie juste après le séisme d'El-Asnam, pour y donner quelques conférences sur l'origine des tremblements de terre et la manière d'en limiter les dégâts, notamment humains, sachant qu'on ne peut pas, dans l'absolu, les prévenir. Si l'on avait pris compte de ses recommandations, ont dit certains, le bilan des victimes des séismes de Boumerdès en 2003 et d'Alger en 2014 auraient été, peut-être, moins lourds.

Mais comme on dit, à chaque chose malheur est bon et un chroniqueur l'a affirmé récemment «malgré les dégâts, les séismes ont cet avantage, ils révèlent souvent les contradictions des constructions humaines, celles de l'échafaudage des bâtiments ou celles de l'explication magique» ! Le terrible séisme qui vient de frapper le Japon, et bien avant ce pays la Turquie et la Syrie, nous renvoie à notre propre fragilité, celle d'un pays exposé à tout instant à un séisme ravageur ! Les experts sont unanimes, dans les ténèbres du sol algérien existent de multiples failles sismiques pouvant à tout moment devenir actives, soit légèrement, ce qui est le cas la plupart du temps, soit de manière violente, ce qui arrive parfois, comme à El Asnam, Boumerdès...

Le problème n'est pas dans l'existence de failles sismiques, la nature est ainsi faite, ni dans leur activation, quasi difficilement identifiable.

Il réside dans la prévention, c'est-à-dire la sensibilisation de la population pour l'acquisition de comportements de sauvegarde au moment de la catastrophe et dans la mise en place par les pouvoirs publics de normes techniques les plus sévères en matière de bâti.

Et enfin, dans les moyens humains et matériels à déployer au niveau des secours lors des catastrophes.

Des pays, tels que le Japon, ont pu combiner ces trois éléments et rendre ainsi l'exposition aux séismes la moins coûteuse en vies humaines et en dégâts matériels.

En Algérie, on est loin du compte : si quelques leçons ont pu être tirées des séismes de ces dernières décennies, d'autres à venir -et ils interviendront à coup sûr- seront ravageurs lorsqu'ils dépasseront une certaine intensité.

Et les séismes qui se sont produits notamment en Turquie et en Syrie ne seraient pas, hélas, les derniers d'autant plus qu'ils viennent dramatiquement mais opportunément rappeler le péril imminent qui menace toutes ces populations du bassin méditerranéen en général mais aussi celles occupant le vieux bâti d'El Hamri, Gambetta, des Casbah d'Alger, de Constantine, ou encore d'Annaba, qui ont dû, très certainement, ressentir, dans leur tête et leurs tripes, l'onde de choc.

Elles survivent toutes dans ces quartiers populaires où jadis, il faisait bon vivre mais aujourd'hui, ce sont des lieux funestes où des familles entières étouffées par les grabats de leurs immeubles et la bêtise humaine rendent l'âme, entre deux tremblements de terre, une inondation et surtout le sentiment d'avoir été abandonnées par ceux-là mêmes qui avaient la responsabilité de les prendre en charge et de les secourir. Et ce n'est pas faute pour elles de les avoir alerté sur la précarité de leur situation et du péril planant sur leur tête !

La précarité de ces habitations de céans et d'ailleurs a atteint un seuil alarmant : le parc immobilier national, selon les professionnels, est constitué de 7 millions de logements dont 1,5 million d'unités menaçant ruine !

De plus il diminue, inexorablement, suite aux catastrophes naturelles et se réduit aussi par la faute de l'occupant qui néglige l'entretien de son habitation, qu'elle lui soit propre ou qu'elle relève du patrimoine public.

L'absence d'entretien, les attaques climatiques additionnées aux adaptations décidées de manière unilatérale par les occupants qui, non seulement s'approprient les espaces communs, mettent aussi en péril la vie de leurs colocataires en s'autorisant, pour certains, des constructions illicites sur les terrasses, au vu et au su de tout le monde, élus locaux compris, ajoutent à la précarité du vieux bâti.

On l'aura compris, il ne suffit pas aujourd'hui de prétendre régler la crise du logement en construisant des nouvelles cités, il y a aussi urgence à assurer la maintenance de ce qui existe déjà !

Il est important de comprendre que tout logement ou équipement a une durée de vie et qu'il est sujet, périodiquement, à une usure qu'il y a lieu de prendre en charge dans le cadre d'un programme concret de survie et de réhabilitation, avait souligné le Collectif national des experts architectes (CNEA) dans son livre blanc révélé en 2011.

Il avait proposé alors la création d'un « carnet de santé du bâtiment » ainsi que la mise en place «d'un fond national de l'amélioration de l'habitat et le lancement d'un programme de réhabilitation d'un vieux bâti».

A croire que le responsable de ce collectif préchait dans le désert puisque les choses sont restées en l'état dans nos villes usées et ravagées par tant de catastrophes naturelles et leurs lots de morts et de blessés.

HÉRITÉ DE LA COLONISATION, LE VIEUX BÂTI FAIT PEUR !

Il fera encore couler beaucoup de larmes, d'encre, de peinture, de plâtre, de promesses et d'argent facilement gagné par ces « bricoleurs» s'improvisant entrepreneurs en bâtiment ! Le professeur A. Chelghoum l'avait déclaré, « le pays regorge d'experts y compris dans la sphère privée qui ne demandent qu'à être associés dans cette crise; il est temps pour

les pouvoirs publics de déclencher une opération sérieuse d'expertise globale de tous les vieux bâtis, ce qui permettrait d'aboutir à une opération de réhabilitation, de renforcement ou de confortement selon les résultats de chaque expertise ».

Autre sujet, l'affolement qui suit le séisme se révèle, en définitive, plus meurtrier que le tremblement de terre en lui-même; des personnes peuvent mourir parce qu'elles voulaient survivre; dans un moment de folle panique, elles sont amenées à se défenestrer et le professeur Khiati de la Forem l'a bien expliqué « la peur dans ce genre de circonstances est tout à fait légitime, même si elle peut être contenue et structurée; un séisme, lorsqu'il se produit, dans un laps de temps et durant cette période, l'individu ne contrôle plus ses réactions encore moins ses gestes; il est désemparé parce que tout simplement il n'a reçu aucune formation dans ce sens ».

Si les Algériens étaient sensibilisés sur les procédures à respecter en cas de tremblement de terre, ils ne chercheraient pas l'issue fatale, poursuit l'expert ! En fait, tout le monde est responsable et personne n'est coupable dans cette affaire, ni l'école encore moins la protection civile qui auraient pu, pour le moins, prendre quelques initiatives utiles !

Au Japon, il y a 30 à 40 séismes par an, mais cela ne suscite ni panique, ni affolement car les Japonais sont éduqués, formés et sensibilisés pour faire face à ce phénomène naturel ! Dans ce pays, les experts et la population s'attendent depuis des années au « Big One ! », un tremblement de terre aussi important que celui qui a touché le pays en 1923 faisant plus de 140.000 victimes.

Entraînés depuis l'enfance, les Japonais savent qu'ils doivent couper l'électricité, l'eau et le gaz et se précipiter sous une table, dès la première secousse tellurique. Au cas où ils se retrouveraient prisonniers des décombres, certains ont pris des kits de survie pour tenir jusqu'à l'arrivée des secours et les écoliers disposent d'un casque de protection dans leur casier; pour vous dire, les nôtres d'écoliers ne disposent même pas de casiers !

En 2009, près de 800.000 personnes dans le pays, dont le Premier ministre japonais, ont participé au grand exercice annuel et national de prévention, à la date anniversaire du grand tremblement de terre de 1923. Régulièrement, les camions de simulation sismique sont installés dans les rues dans le but de sensibiliser la population aux effets du tremblement de terre.

LE NÔTRE DE CAMION A ÉTÉ ÉTRENNÉ UNE OU DEUX FOIS, AVEC FORCE CAMÉRAS, ET DEPUIS ON NE L'A PLUS REVU !!!

Le Japon a le système d'alerte le plus évolué dans le monde même s'il n'est pas parfait, mais un bâtiment a plus de chance de s'écrouler si les responsables locaux ont triché sur les matériaux de construction pour récupérer de l'argent au passage, a indiqué un journaliste; ce type de scandale s'est, notamment, produit en 2008, après le séisme de Sichuan en Chine, qui avait entraîné la destruction de plusieurs écoles.

Il s'est aussi produit chez nous à Boumerdès, où des cités flambant neuves se sont affaissées comme des châteaux de cartes; on n'a jamais retrouvé les boîtes noires et les responsables courrent toujours !

Le séisme frappe et la bêtise tue et tuera encore si des enseignements ne sont pas tirés du dernier séisme : il faut procéder à la destruction de tous ces immeubles périlleux pour disposer dans certains quartiers urbains d'« aires de rassemblement » pour les habitants, au cas où d'autres immeubles menaceraient de s'écrouler, il faut tout revoir des normes des constructions parasismiques non pas pour arriver au niveau du Japon où les édifices sont montés sur vérins, ressorts, rails ou roulements à bille et soutenus par des amortisseurs ou haubans ce qui leur permet de faire face aux catastrophes naturelles mais pour au moins faire respecter les dosages de béton et rendre obligatoire le permis de construire !

Étant donné la régularité des tremblements de terre au Japon, toutes les maisons sont construites pour résister à un certain niveau de secousse, elles sont construites pour répondre à des normes antisismiques rigoureuses qui ont été fixées par la loi.

Ces lois s'appliquent également à d'autres structures comme les écoles et les immeubles de bureaux. De nombreuses structures sont construites de manière à devenir un peu plus flexibles en cas de secousse, et certaines sont construites en teflon, ce qui permet aux bâtiments de bouger avec le choc, tandis que d'autres ont des bases gonflées, en caoutchouc ou remplies de fluide, qui peuvent absorber les chocs.

Le célèbre Skytree de Tokyo a été construit pour résister aux catastrophes naturelles en imitant la forme des anciennes pagodes en bois, qui ont survécu à des siècles de tremblements de terre.

Pour conclure avec ces urgences qui attendent nos responsables :

1. Il faut tout revoir au CRAAG, au CTC, chez les entreprises de réalisation.
2. Il faut redynamiser cette « Délégation aux risques majeurs » en lui confiant plus de prérogatives notamment en matière réglementaire.
3. Il faut être, dorénavant, exigeant en matière de qualité des produits et équipements destinés à l'habitat.
4. Il faut revoir tous les programmes des écoles de formation et exiger une remise à niveau de tous les professionnels qui sont sur le marché de l'architecture et de l'urbanisme.
5. Il faut engager une véritable politique de réaménagement du territoire, réviser le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), et construire des villes modernes où il fera bon vivre avec de grands espaces de rassemblement, des aires de stationnement et de loisirs.
6. Il faut tenir compte des enseignements de tous ces séismes passés pour réviser et enrichir le Règlement parasismique algérien (RPA).
7. Il faut réfléchir à la mise en place « d'un ministère de la Protection civile et de la Population ».

IL FAUT, IL FAUT, IL FAUT...

Il y a tellement de choses à faire qu'on ne sait plus, en fait, s'il faut : donner la priorité à la révision des plans ORSEC (800 communes en seraient dépourvues et des centaines d'autres doivent impérativement procéder à sa révision) ou changer ces responsables qui ont prouvé leur incomptance à prendre en charge ne serait-ce que le vieux bâti d'Alger, d'Oran et d'ailleurs, car comme il a été affirmé par un éditorialiste « c'est eux l'épicentre du problème ! »

C'est là un véritable changement de paradigme qu'il faudrait engager, collectivement, et sans tarder pour reprendre ce bon mot de Cherif Rahmani, auteur, par ailleurs, d'un excellent article* dans lequel il alerte sur les risques encourus par la « Mare nostrum » en plus de ceux décrits supra.

D'espace de contact et de rencontre, la Méditerranée est en train de basculer et de devenir une zone de tensions politiques, économiques et culturelles.

Les conflits multiples, ethniques, religieux et géostratégiques qui minent son équilibre, avec leurs lots d'exils, de violences et de tragédies (cf. drame dans l'enclave espagnole de Melilla) n'en sont que les signes avant-coureurs ! Pour conclure, rappelons qu'une réunion des «Présidents de l'Union africaine pour la protection civile et la gestion des risques de catastrophes», présidée par Brahim Merad, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a permis aux participants de discuter de la proposition de l'Algérie relative à « la création d'un mécanisme régional contre les risques majeurs ».

*La Méditerranée, une région vulnérable fortement exposée aux dérèglements climatiques par Cherif Rahmani Ambassadeur des déserts et des terres arides - Membre du Panel des éminentes personnalités du MAEP

Des réformes d'État



Par Ammar Koroghlili

Ainsi, à travers la Constitution de 1963, le président Ahmed Ben Bella (civil appuyé par le FLN, alors parti unique, et la direction de l'Armée) a misé alors sur le monocratisme partisan et l'autogestion pour quelques mois. Cette expérience a été sans lendemain. Il fut déposé par un coup d'Etat à raison du culte de la personnalité.

Houari Boumediène, colonel à la tête d'un Conseil de la Révolution, a tenté le « socialisme spécifique » ayant abouti en fait in fine à un capitalisme d'Etat périphérique et à un système politique investi par ses pairs. Une forme de césarisme « militaro-bureaucratique » qui a verrouillé tout droit à l'expression à l'opposition et à la société civile. Au plan politique, des officiers supérieurs ont occupé alors des postes importants : président de la République, ministres, walis, PDG de sociétés nationales... La Constitution de 1976 -qui évoque six fonctions (et non pouvoirs)- fut sans doute davantage un moyen de tentative de légitimation du pouvoir alors en place qu'une ressource d'organisation des institutions et un renouvellement du personnel politique.

Avec la Constitution de 1989, le président Chadli Bendjedid, colonel successeur à la présidence et candidat unique du FLN élu à plus de 99% des voix, a fini par mettre sous la pression de la rue et de ses pairs une forme de multipartisme ayant abouti à un système de parti dominant (devenue depuis une « alliance » à pensée unique) et à un libéralisme débridé ayant contribué à la constitution de fortunes diverses pour une minorité (financière, immobilière et foncière). Parmi les points nouveaux, dans cette Constitution figurent la consécration du principe de la séparation du pouvoir et l'absence de référence à l'option socialiste. « Le droit de créer des associations à caractère politique est reconnu » et « la durée du mandat présidentiel est de cinq ans ». Toutefois, cette Constitution fait l'impasse sur le nombre de mandats et du nombre des candidatures à la présidence de la République.

Sans rupture déterminante, la Constitution de 1996 a eu le mérite de consacrer sur le texte l'alternance au pouvoir par la limitation des mandats présidentiels (deux quinquennats suffisent). En ce sens, l'Histoire devra gré au président Liamine Zeroual d'avoir tenté d'inscrire ce principe essentiel à la démocratie. La Constitution de 2008, tout en confirmant le président de la République dans ses impressionnantes pouvoirs, a effacé d'un trait de plume ce principe. Le Président continue d'être formellement le centre du pouvoir. Ainsi, premier magistrat du pays, il nomme et démet le chef du gouvernement qui est responsable devant lui ; il légifère concurremment au Parlement par voie d'ordonnances pendant les périodes d'interessions de l'Assemblée...

DU SYSTÈME POLITIQUE

La stratocratie a longtemps été la définition la plus vraisemblable pour qualifier le système politique algérien (depuis devenue une oligarchie dès lors qu'on a eu affaire à un pouvoir politique fondé sur la prééminence de quelques personnes, « le cercle des décideurs »). Ce système politique a donc plus que jamais besoin d'être réaménagé. Ainsi, après avoir laissé présager une vie politique sous-tendue par le multipartisme insuffisamment structuré, l'élection présidentielle d'avril 1999 n'a pas permis de consacrer des traditions politiques durables en Algérie inspirées de la démocratie en tant que nouveau concept soumis à l'épreuve des faits.

Depuis, le pouvoir demeure plus que jamais jaloux de son autoritarisme constitutionnel. Et pour cause, les principaux rouages de l'Etat (gouvernement, assemblée, armée, partis...) ont été exclusivement aux mains de la gérontocratie et ses affidés ayant acquis de réels intérêts. Il s'agit là d'un affairisme d'Etat. Les affaires liées à la corruption révélées par la presse algérienne le confirment. Feu Lacheraf a pu dire : « On s'obstine à relancer sur le marché politique les vieilles élites corrompues, usées et discréditées. »

RÉFORMER

Pour mettre un terme à un système politi-

La République algérienne a connu autant de Constitutions que de Présidents. Une donnée majeure et permanente depuis l'indépendance : l'emprise du chef de l'Etat sur toutes les institutions, titulaire d'impressionnants pouvoirs, alors qu'il a été promis au pays « un Etat sérieux et régi par une morale » (les scandales politico-financiers depuis ont achevé ce projet).

que dominé par la tentation de l'autoritarisme et l'oligarchie, ainsi que par une pensée unique imposée jusqu'au 5 octobre 1988. Depuis, le système s'apparente à un parti dominant (conglomérat à plusieurs actionnaires politiques). Face à la quasi absence d'une opposition structurée et aux antipodes du populisme sur la scène confirmant le déficit démocratique, il faut avoir l'audace de s'engager dans la voie de la réforme de ce système pour redessiner le profil des institutions politiques algériennes et redéfinir les prérogatives de celles-ci en vue d'asseoir un équilibre des pouvoirs. Et non pas obéir à un quelconque réflexe de fait du prince miné par le culte de la personnalité.

De même, il y a lieu de mettre un terme à un exécutif inutilement bicéphale. En effet, il est manifeste que, selon les Constitutions algériennes depuis 1963, les prérogatives dévolues à la fonction présidentielle sont exorbitantes. Les pouvoirs législatif et judiciaire étant inféodés au pouvoir exécutif, il est nécessaire que le constituant procède à une répartition du pouvoir d'Etat entre les principaux acteurs politiques. Voilà pourquoi l'équilibre des pouvoirs est une nécessité vitale pour éviter de s'enfermer dans un schéma d'autoritarisme caractérisé et de mépris affiché à l'endroit des autres institutions et du personnel politique, judiciaire et administratif. Ce, d'autant plus qu'il y a irresponsabilité politique du chef de l'Etat depuis cette date.

Ainsi, il y aura lieu de réfléchir à l'institutionnalisation d'un réel contre-pouvoir au sein de l'Etat pour permettre une émulation institutionnelle, synonyme d'une bonne santé de la gestion du pouvoir et de saines décisions démocratiques pour éviter au pays de sombrer dans l'immobilisme parlementaire et l'autoritarisme présidentiel. Pour le contre-pouvoir, le meilleur antidote ne peut être constitué que par des organisations non gouvernementales gérées par des personnalités issues de la société civile, en ce qui concerne la veille quant aux droits (de l'homme, de la femme et des enfants), la construction de l'Etat de droit, l'alternance au pouvoir, la liberté d'expression (presse et culture)...

En ce sens, le Premier ministre (souvent désigné selon des critères de connivence politique, voire par compromis) n'est, somme toute, qu'un grand commis de l'Etat chargé d'une mission par le président de la République sans aucune volonté politique et prérogatives autonomes. Peut-il en être autrement, dès lors que les titulaires des principaux départements ministériels (Défense, Intérieur, Affaires étrangères, Economie, Justice) sont souvent des hommes ligés du président de la République qu'il nomme pour leur allégeance à sa personne davantage qu'à une doctrine politique d'Etat ? En la matière, la réforme serait purement et simplement de gommer l'institution du Premier ministre. Il me semble en effet qu'il y a une dyarchie inutile. La présence soutenue du président de la République lors des Conseils des ministres, en vue d'asseoir des décisions d'obéissance nationale, démontre l'inutilité de cette institution que l'on peut juger inefficace.

DU PARLEMENT

En contrepartie, en qualité d'expression de la légitimité démocratique, le Parlement doit pouvoir bénéficier de prérogatives à même de lui permettre de contrôler de façon efficiente la politique du gouvernement franchement dirigé par le président de la République. Il s'agit là d'un élément structurant de la vie politique et constitutionnelle du pays. Quant aux ministres, il y a lieu de les faire bénéficier d'une autonomie indépendante de la volonté présidentielle à même de leur permettre d'apprécier les solutions à apporter aux secteurs dont ils ont la charge ; ce, sous la vigilance du Président en sa qualité de véritable chef de l'Exécutif.

Par ailleurs, on peut légitimement s'interroger sur l'existence d'une seconde chambre. Pourquoi un bicaméralisme là où une seule chambre n'arrive pas à exercer le peu de ses prérogatives constitutionnelles ; ainsi, la mise en place de commissions d'enquêtes par exemple alors qu'existent tant d'affaires liées à la corruption constituant autant

de scandales, notamment financiers).

De même, le constitutionnalisme algérien n'explique pas les tenants et aboutissants de l'institution du Sénat (Conseil de la nation) dont le tiers dit « présidentiel » est désigné par le président de la République (sa clientèle ?). En effet, dès lors que les différentes tendances politiques, couches sociales ou catégories socio-économiques, régions du pays, âges et sexes, sont sérieusement représentées au sein de l'Assemblée nationale, il est légitime de s'interroger sur l'efficacité de l'institution d'une seconde chambre. Dans ces conditions, le monocaméralisme devrait pouvoir suffire aux besoins du parlementarisme algérien qu'il serait inutile de doper par l'élection d'une chambre qui alourdit de toutes façons le fonctionnement normal du système politique pour une meilleure lisibilité et transparence de la vie politique du pays.

A cet égard, des Parlements régionaux seraient à même de palier l'absence d'une seconde chambre. Ainsi, l'Algérie n'a pas cru devoir explorer la donne de la régionalisation en tant que forme organisationnelle intermédiaire entre l'Etat et les Collectivités locales. Ces Parlements devraient permettre une décentralisation et une déconcentration de certaines prérogatives dites de puissance publique entre les mains des représentants régionaux afin d'alléger l'Etat, en sa qualité de maître d'œuvre de la politique de la nation, de certaines tâches davantage techniques que politiques.

Sans doute qu'il y a lieu de réfléchir à la mise en place, dans un premier temps à titre expérimental, de régions avec assemblée régionale élue en tant que nouvelle entité politico-administrative. Quoi qu'il en soit, l'Assemblée nationale devrait regrouper tous les partis connus sur la scène politique toutes tendances confondues aux lieux et places d'un savant dosage obéissant beaucoup plus à des considérations d'alliances qu'à une authentique carte politique issue du suffrage universel (souvent manipulé, depuis l'indépendance, en sorte que l'essentiel du pouvoir reste concentré entre les mains des décideurs politiques en leur qualité de géniteurs du système). C'est sans doute là une réforme d'Etat d'avenir.

DU PRÉSIDENTIALISME

Il est vrai que la vie politique et constitutionnelle actuelle du pays s'apparente, par son caractère récidivant, à du présidentialisme (dégénérescence du régime présidentiel que l'on retrouve notamment dans les pays d'Amérique du Sud) où le président de la République croit avoir droit de vie et de mort sur la nation. Dans cette perspective, il paraît évident qu'il existe en Algérie un déficit chronique en matière d'équilibre des pouvoirs, dans la mesure où ce présidentialisme (sorte de technologie constitutionnelle artisanale de pays encore rivés au sous-développement politique) ; ce, par la grâce de ce que d'aucuns qualifient de gérontocratie qui n'a de grand qu'une rhétorique démesurée et une attitude arrogante dont le populisme est le moindre mal.

Ainsi, le système politique algérien qui repose sur un déséquilibre institutionnel établi au profit du président de la République sans contre-poids réel (si ce n'est en coulisses par les « décideurs politiques » qui demeurent ses bailleurs de pouvoir) devrait évoluer vers un Parlement qui reflète un pluralisme politique authentique, une magistrature indépendante, une presse libre et une société civile structurée. En effet, pour prévenir des risques certains de l'autoritarisme et de l'arbitraire, ces éléments doivent pouvoir constituer le meilleur rempart afin de tempérer les abus d'un Exécutif envahissant. Il est vrai, à cet égard, que la société civile a été longtemps privée de son droit légitime à l'expression sous toutes ses formes, alors même qu'elle constitue par essence le vivier naturel pourvoyeur du personnel politique à même de décider du devenir de l'Algérie.

Depuis l'indépendance, l'Etat a été conçu en lui assignant un rôle majeur comme principal entrepreneur, banquier, employeur... Dans cette perspective, la structure gouvernante s'est attribuée des postes-clés dans l'en-

semble des rouages du pouvoir d'Etat, se transformant en caste dominante sur l'échiquier et agissant tantôt de façon autonome (Conseil de la révolution), tantôt sous le couvert d'une personnalité cooptée issue de ses rangs (cas des présidents algériens depuis la succession de feu Boumediène, hors le cas de Boudiaf).

Dans cette perspective, comment changer l'échiquier politique longtemps assujetti à la pensée unique ? Il reste évident que pour promouvoir davantage le concept de démocratie (qui reste à définir dans le cas de l'Algérie pour éviter un mimétisme sclérosant), les tenants du pouvoir gagneraient à réaménager toutes institutions agissant dans la vie politique algérienne. La réforme devrait consister en davantage de professionnalisation en sorte que ces institutions puissent se consacrer à leurs tâches dévolues par la Loi fondamentale du pays.

QUELLE PENSÉE POLITIQUE ?

Depuis longtemps, la question se pose de savoir comment la pensée politique algérienne (une doctrine d'Etat) va s'intégrer dans une autre logique ? En l'espèce, celle inaugurée par les orientations d'économie de marché ? L'importance accordée de plus en plus au secteur privé dans l'ensemble des domaines ? Quelles nouvelles perspectives d'ordre politico-institutionnel suite à la remise en cause du parti unique (et davantage la pensée unique), la professionnalisation de l'armée, l'émergence de la société civile comme acteur de la vie publique du pays ? Quelles nouvelles perspectives d'ordre technico-juridique, notamment des règles constitutionnelles telles que la séparation des pouvoirs et le respect des droits de l'homme et des libertés individuelles et publiques dont celle d'expression, primordiale d'entre toutes ?

Les douloureux « événements » d'octobre 1988 ont pourtant donné aux tenants des réformes l'occasion de démocratiser la vie publique dont les citoyens auraient été les acteurs conscients ayant le libre choix de leurs gouvernantes à travers la constitutionnalisation du multipartisme.

La société civile se doit de devenir l'acteur principal de la vie politique car détentrice de la souveraineté qu'elle délégue à ses représentants élus : Président de la République, Parlementaires, Maires. C'est sans doute là que réside la réponse à la question du pouvoir en mal permanent de légitimité.

En effet, il devient évident que les ressources politiques antérieures (le nationalisme et le populisme aux lieux et places du patriotisme et du débat contradictoire) ne suffisent plus face aux défaillances d'un système productif d'une bureaucratisation à outrance faisant le lit de la corruption à grande échelle (y compris au sommet de l'Etat), d'un important taux de chômage de la jeunesse, d'une austérité pesante même à l'heure de « l'aisance financière », d'une paupérisation englobant les couches moyennes de la société, d'une clochardisation des cadres - y compris au prix de leur injustice incarcération -, d'une inflation qui court après le marché informel de la devise et autres produits de l'importation, d'un dessaisissement de l'Etat d'attributs économiques sans contre-poids réel de contrôle de la sphère économique par celui-ci...

Dans ces conditions, pour permettre l'effectivité de la légitimation du pouvoir avec à la clé un véritable projet de société d'où découlera un programme économique et une politique culturelle et de communication efficiente, toute vision politique se doit d'être convaincante par des arguments pertinents. Outre la limitation du nombre des mandats présidentiels, que les tenants du pouvoir ont longtemps ignoré, intégrer une réelle pluralité de candidats représentant les tendances de la carte politique du pays, inclure la responsabilisation du Chef de l'Etat et celle du gouvernement devant le Parlement. Ainsi, si l'Algérie opte pour un régime parlementaire, le gouvernement aura à sa tête un Premier ministre désigné par le président de la République au vu de la majorité effectivement élue.

Suite en page 8

Ministère du Commerce

Pilier stratégique pour une économie en transformation



Par Salah Lakoues

Le ministère du Commerce joue un rôle essentiel dans le développement économique d'un pays, en particulier dans un contexte de transition ou de développement. Sa mission dépasse la régulation des flux commerciaux, englobant la gestion des importations, la promotion des exportations et l'équilibre du marché intérieur. Cependant, pour éviter les déséquilibres tels que les pénuries et la spéculation, il doit moderniser ses approches, améliorer la gestion des licences d'importation et favoriser la production locale. La stabilité économique et la compétitivité internationale dépendent largement de la capacité de ce ministère à anticiper et à répondre aux défis complexes du commerce et de la distribution.

Le commerce extérieur joue un rôle clé dans l'économie, en particulier pour les pays qui dépendent des importations pour répondre à leurs besoins en biens de consommation, matières premières, ou technologies. Une gestion efficace du commerce extérieur permet non seulement d'assurer la disponibilité des produits nécessaires, mais aussi de maintenir un équilibre entre l'offre et la demande, soutenant ainsi la stabilité économique. Toutefois, lorsque ce commerce est mal réglementé, notamment par des mesures bureaucratiques mal pensées comme les licences d'importation, cela peut entraîner des dysfonctionnements graves dans la distribution.

Voici une analyse des effets de ces politiques et des moyens d'éviter la désorganisation de la distribution :

1. LES EFFETS NÉGATIFS DES RESTRICTIONS EXCESSIVES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Lorsque les bureaucrates cherchent à restreindre les importations en instaurant des licences, souvent dans le but de protéger les réserves de devises, cela peut entraîner des effets indésirables :

Pénurie des produits sur le marché : Si l'accès aux importations est trop rigide, certains biens indispensables peuvent devenir rares, ce qui affecte directement la disponibilité des produits de base pour les consommateurs et les entreprises.

Spéculation et hausse des prix : La pénurie alimente la spéculation, et les distributeurs, confrontés à une demande excédentaire par rapport à l'offre, augmentent les prix, ce qui affecte les plus vulnérables.

Perturbation des chaînes de production locales : Les industries locales qui dépendent des importations pour leurs intrants voient leur production perturbée. Cela entraîne une désorganisation qui affecte à la fois les entreprises et les consommateurs.

Économie d'urgence : Face à la pression sociale due aux pénuries, le gouvernement peut être contraint de procéder à des importations en urgence. Ces importations de dernière minute, souvent effectuées à des prix plus élevés et dans des conditions défavorables, annulent les économies de devises que l'on espérait réaliser. Cette gestion «au coup par coup» génère également des surcoûts logistiques et administratifs.

2. CONSÉQUENCES SUR LA STRUCTURE DU MARCHÉ

Perte de confiance des acteurs économiques : Les entreprises, notamment dans les secteurs de production et de distribution, ont besoin de prévisibilité pour planifier leurs activités. Les politiques incohérentes et les changements

brusques dans le régime de commerce extérieur déstabilisent ces acteurs et découragent les investissements à long terme.

Affaiblissement des filières de production : Certaines filières de production, qui commencent à se stabiliser ou à croître, peuvent être perturbées voire détruites par des pénuries d'intrants. Cela a un effet domino sur toute la chaîne de valeur, affaiblissant des secteurs qui auraient pu générer des emplois et des revenus domestiques.

3. PROPOSITIONS POUR ÉVITER LA DÉSORGANISATION ET LES PÉNURIES

a. Politique de commerce extérieur flexible et prévisible : Au lieu d'imposer des restrictions rigides, une meilleure approche serait de rendre la politique de commerce extérieur plus flexible. Il est essentiel de prévoir des mécanismes qui permettent d'adapter l'importation aux besoins réels du marché et de maintenir un approvisionnement constant. Par exemple :

Plafonds d'importation ajustables : Instaurer des quotas modulables plutôt que des licences restrictives permettrait d'ajuster l'approvisionnement en fonction de la demande intérieure.

Partenariats commerciaux stables : Diversifier les sources d'approvisionnement en établissant des partenariats commerciaux avec plusieurs pays pour éviter la dépendance excessive à un fournisseur unique.

b. Encourager la production locale avec des intrants importés : La production locale doit être protégée, mais pas en restreignant drastiquement les importations. Il est crucial de soutenir les secteurs locaux tout en garantissant que les industries puissent accéder aux intrants nécessaires via des importations bien gérées. Cela peut être réalisé par :

Facilitation des importations d'intrants stratégiques : Il s'agit d'assurer que les matières premières ou les produits semi-finis nécessaires à la production locale soient toujours disponibles, même en période de crise économique.

Soutien à l'industrie locale : En parallèle, des politiques de soutien à la production locale (subventions, crédits bonifiés) permettent d'encourager les industries locales tout en réduisant progressivement la dépendance aux importations.

c. Réduction des incitations à la spéculation : La spéculation profite souvent du manque de régulation et de surveillance efficace des marchés. Il est essentiel d'éviter que la pénurie ne devienne un levier de spéculation. Pour cela, le gouvernement pourrait :

Renforcer les mécanismes de contrôle des prix : Un contrôle plus strict des prix, pendant les périodes de pénurie, associé à des pénalités dissuasives pour ceux qui cherchent à spéculer, peut freiner les abus.

Création de réserves stratégiques : Constituer des réserves stratégiques de certains produits clés peut aider à stabiliser les marchés en cas de déséquilibre temporaire entre l'offre et la demande.

d. Modernisation des procédures administratives : Le problème des licences d'importation est souvent lié à la bureaucratie lourde et aux procédures administratives lentes.

Une solution consiste à : Simplifier et numériser les procédures : En rendant les processus plus rapides et transparents grâce à la numérisation, il serait possible de fluidifier les démarches et de réduire les délais inutiles.

Former les bureaucrates à une gestion proactive : Les gestionnaires doivent être formés pour comprendre les dynamiques économiques et agir de manière préventive plutôt que réactive.

Le ministère du Commerce est effectivement

un ministère stratégique, surtout dans le contexte d'un pays en développement ou en pleine transformation économique. Sa mission principale n'est pas seulement de réguler le commerce intérieur et extérieur, mais aussi de promouvoir une politique commerciale cohérente qui stimule la croissance économique, assure la stabilité des prix, et soutient les secteurs productifs. Son rôle dépasse la simple gestion des flux de marchandises et s'étend à la gestion de la compétitivité nationale sur les marchés internationaux.

1. LE RÔLE STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE DU COMMERCE

a. Régulation du commerce extérieur

Le ministère du Commerce est responsable de la gestion des échanges commerciaux avec l'extérieur. Il veille à ce que les importations et exportations soient conformes aux priorités économiques du pays. En gérant les droits de douane, les accords commerciaux, et les licences d'importation, il peut réguler les flux de marchandises, protéger les industries locales et optimiser l'utilisation des devises étrangères.

Dans le cadre des licences d'importation, comme nous l'avons mentionné, une mauvaise gestion peut entraîner des pénuries ou des spéculations sur le marché. Une régulation trop stricte ou mal pensée risque de créer des goulets d'étranglement dans l'approvisionnement en biens essentiels, ce qui se traduit souvent par une flambée des prix et des ruptures de stocks. Le ministère doit donc trouver un équilibre entre protéger les devises étrangères et garantir l'approvisionnement régulier du marché.

b. Promotion des exportations

Le ministère doit aussi jouer un rôle actif dans la promotion des exportations, en identifiant les produits compétitifs, en soutenant les entreprises exportatrices, et en négociant des accords commerciaux avantageux avec d'autres pays. Stimuler les exportations permet d'augmenter les revenus en devises, de réduire les déficits commerciaux, et de créer des emplois dans les secteurs exportateurs.

c. Encadrement du marché intérieur

Sur le plan intérieur, le ministère du Commerce joue un rôle crucial dans la régulation du marché, notamment en veillant à la disponibilité des produits de première nécessité et en combattant la spéculation et la hausse des prix. Il doit garantir un environnement compétitif, lutter contre les monopoles et les pratiques commerciales abusives, et maintenir un équilibre entre l'offre et la demande pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

d. Appui au développement industriel

Le ministère du Commerce travaille en étroite collaboration avec les ministères de l'Industrie et de l'Agriculture pour soutenir la production nationale. Il peut encourager les investissements dans les secteurs productifs et aider les entreprises locales à accéder aux marchés internationaux. En agissant comme un catalyseur de la transformation économique, il favorise la diversification de l'économie et

la réduction de la dépendance vis-à-vis des importations.

2. LES DÉFIS AUXQUELS LE MINISTÈRE DU COMMERCE EST CONFRONTÉ

a. Les effets néfastes d'une mauvaise régulation des importations

Comme nous l'avions bien noté, la régulation excessive des importations par des licences mal pensées peut entraîner des effets négatifs. En tentant de restreindre certaines importations pour économiser des devises, on risque de créer des pénuries qui engendrent ensuite la spéculation et la désorganisation des chaînes de production locales. Cette situation peut perturber des filières entières, notamment celles qui dépendent de l'importation de matières premières ou de produits intermédiaires.

Lorsque la pénurie survient, les autorités se retrouvent souvent contraintes d'autoriser des importations en urgence, aggravant la pression sur les devises étrangères et annulant les économies escomptées. Pour éviter cela, le ministère doit adopter une approche plus flexible, fondée sur une planification rigoureuse et une gestion anticipative des besoins du marché.

b. Gestion des tensions sociales

Le ministère du Commerce est souvent au cœur des tensions sociales, car les questions de prix et de disponibilité des produits de base touchent directement la population. Les décisions concernant les subventions, la régulation des prix, et la disponibilité des produits alimentaires sont délicates et ont des implications politiques majeures. Le mécontentement populaire face à des pénuries ou à une hausse des prix peut rapidement se transformer en crise sociale, ce qui met une pression énorme sur le ministère pour agir rapidement et efficacement.

c. Pression des intérêts privés

Le ministère du Commerce doit naviguer entre différents groupes de pression, y compris les entreprises locales, les importateurs, et les grandes multinationales. Chacune de ces entités a des intérêts spécifiques, et il peut être difficile pour le ministère de trouver un équilibre qui serve à la fois les intérêts nationaux et ceux des acteurs économiques. La gestion de la concurrence déloyale, des monopoles, et des pratiques anti-compétitives est un défi constant.

3. LES RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR RENFORCER LE MINISTÈRE DU COMMERCE

a. Modernisation de la gestion des licences

La gestion des licences d'importation doit être modernisée pour éviter les pénuries et les blocages. Une meilleure coordination avec les acteurs économiques, une utilisation accrue des technologies numériques pour gérer les flux commerciaux, et une analyse approfondie des besoins du marché sont essentielles pour éviter des interruptions d'approvisionnement. Le ministère devrait s'appuyer sur des études de marché régulières pour ajuster les quotas et les licences en fonction des besoins réels.

Suite en page 9

Publicité

Office Public de l'huissier de justice
Maitre TAHRAOUI BAHOUS
Huissier de Justice près le Tribunal d'Arzew
Adresse : rue Mohamed Fertas n° 175 Arzew
Tél : 0554.10.14.48 / 0660.80.11.01 - E-mail : maitre.tahraoui-b@live.fr

Avis de vente aux enchères publiques par soumissions cachetées, le : 09 octobre 2024, à 11h00, au profit de : « Sarl Amir Clean 2000 »

N°	Désignation & Marques & Immatriculations	OBS
01	VP Peugeot 208 HDI matricule : 24124-113-31	En marche
02	VP Renault Symbol avec GPL matricule : 04345-116-31	En marche
03	VP Renault Symbol avec GPL matricule : 04348-116-31	En marche
04	VP Peugeot 301 HDI matricule : 10069-115-31	En marche
05	VP Peugeot 301 HDI matricule : 10068-115-31	En marche
06	V. utilitaire Renault Kangoo matricule : 03952-312-31	En marche
07	V. utilitaire Renault Kangoo Matricule : 03963-312-31	En panne
08	V. utilitaire Renault Kangoo matricule : 03964-312-31	En marche
09	V. utilitaire Peugeot Bipper matricule : 03205-313-31	En marche
10	V. utilitaire Peugeot Bipper matricule : 03206-313-31	En marche
11	V. utilitaire Peugeot Bipper matricule : 03207-313-31	En arche
12	V. utilitaire Peugeot Bipper Matricule : 03608-313-31	En marche
13	V. utilitaire Peugeot Bipper matricule : 01383-313-31	Accidenté
14	V. utilitaire Peugeot Bipper matricule : 01627-315-31	En marche
15	V. utilitaire Peugeot Bipper matricule : 01975-315-31	En panne

Conditions de participation : Visite et participation à la vente aux enchères publiques réservées uniquement aux détenteurs d'un cahier des charges délivré par le Cabinet contre paiement 1.000 DA. Aucune participation sans cahier des charges et paiement des Avances (cautionnements) Dernier jour de dépôt de soumission et de la caution de garantie (indiqué dans le cahier des charges) pour chaque lot sera le 08 octobre 2024.

L'évolution actuelle du tourisme interne, ses insuffisances et les conditions de son expansion

Nous constatons que durant ces dernières années, le tourisme interne connaît un essor intéressant. Son impact sur le plan économique et social est appréciable.

Par Brahim Lakhlef*

Mais avant d'aborder les aspects positifs de cette évolution, il est utile de préciser quelques notions relatives à ce segment de l'activité touristique pour faire la distinction entre le tourisme interne, le tourisme intérieur, le tourisme émetteur et le tourisme récepteur. La précision de ces variantes nous permet une meilleure maîtrise de l'ensemble des facteurs qui contribuent au développement de ce secteur hautement stratégique pour toute économie.

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) considère le tourisme comme un phénomène social, culturel et économique qui conduit à « des activités déployées par des personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période ne dépassant pas l'année... ».

Le tourisme interne ou domestique est constitué « des activités touristiques réalisées par les habitants d'un pays à l'intérieur de celui-ci » (OMT). Par contre, le tourisme intérieur regroupe selon l'OMT le tourisme interne et le tourisme récepteur, en d'autres termes, « le tourisme intérieur regroupe les activités des visiteurs résidents et non-résidents à l'intérieur du pays de référence, accomplies dans le cadre des voyages de tourisme interne et international ».

Il existe plusieurs types de tourisme répartis en fonction du but recherché par le touriste : le tourisme culturel, sportif, médical, balnéaire, rural, thermal, le tourisme de spectacles, des loisirs, d'affaires, de montagne...

D'une manière générale, le tourisme possède un impact réel et conséquent sur les activités de transport, de restauration, d'hébergement. Il a une répercussion positive sur l'évolution de l'activité des entreprises et sur la création d'emplois. Cette activité représente sur le plan mondial 11,3 % de l'économie et un emploi sur dix est dans le tourisme. Ce secteur génère 10% des emplois dans le monde (OMT).

Le tourisme a également un impact indirect sur les autres activités économiques. Beaucoup d'entreprises viennent en soutien aux entreprises directement concernées par l'activité touristique en leur fournissant les matières intermédiaires. L'importance de l'impact du tourisme sur l'économie a conduit les instances internationales et différents pays à accorder à cette activité une importance particulière.

Dans beaucoup de pays, ce secteur est considéré comme le principal moteur de la croissance. Il joue un rôle appréciable dans la constitution du PIB. Cette activité représente entre 25 et 33% du PIB des Seychelles et des Maldives, 15% au Mexique, 13% en Italie. En Espagne, le tourisme représente 200 milliards d'euros par an, l'équivalent de 14% du PIB. (fr.statsca.com). La



Turquie enregistre en 2023, 46 millions de touristes et un apport financier de 54,3 milliards USD. Les effets indirects du tourisme sont également déterminants dans l'évolution économique d'un pays. Par exemple, en Turquie, l'impact des effets indirects représente plus de 4,1% du PIB. (wttc.2011).

Le tourisme interne représente quant à lui, une part importante dans l'activité touristique globale. Selon OMT, le nombre de voyages effectués par les touristes dans leur propre pays est six fois supérieur à celui du tourisme international. Les activités engendrées par le tourisme interne représentent plus 95% de l'activité touristique globale au Brésil, en Inde et en Chine. En France, ce taux est de 70%, en Espagne, 67%.

En Algérie, selon les données du ministère du Tourisme et de l'artisanat, ce secteur emploie plus de 270 mille salariés et procure au pays 274 millions de dollars, soit 1,8 % du PIB hors hydrocarbures.

Le segment « tourisme interne » est très apprécié durant le ralentissement de la croissance et les crises économiques. Il peut devenir un facteur déterminant pour lutter contre la crise économique et réduire son impact négatif sur la société. Au vu de ces données, nous constatons que le tourisme interne est un facteur potentiel dans l'évolution économique, financière et sociale d'un pays. L'Algérie, dans sa stratégie de développement du tourisme, a opté pour l'expansion du tourisme interne, une stratégie intéressante et qui peut devenir un facteur important dans l'évolution de l'économie du pays. Cette option vise à promouvoir les atouts touristiques dont dispose le pays. En Algérie, avec ses potentialités touristiques variées (les possibilités existantes au sud, les stations thermales et balnéaires, les sites historiques, le tourisme de montagne...), l'activité dans ce domaine n'est pas saisonnière, elle s'étale sur toute l'année. C'est un atout remarquable. L'Etat considère le tourisme interne

comme un « pilier de la diversification économique » et a entamé la mise en place des moyens permettant de réunir les conditions qui contribuent à la réussite de cette option stratégique, notamment en favorisant les investissements touristiques, en valorisant les atouts touristiques du pays, en ciblant les mesures d'excellence dans la promotion, dans la gestion, dans l'accueil en l'accompagnement. L'Algérie vise en particulier le développement du tourisme dans le Sud, dans les Hauts Plateaux, le thermalisme et la valorisation des sites historiques. L'objectif est d'atteindre 12, millions de touristes en 2024, au grand bénéfice des économies locales et de l'économie nationale.

Cependant, l'activité touristique en Algérie souffre de beaucoup de points faibles, notamment : des insuffisances dans la qualité de l'accueil, l'absence de spécialistes de valorisation des sites, l'absence d'une stratégie de communication concernant l'ensemble des opérateurs liés à l'activité touristique, les difficultés d'obtenir des statistiques fiables et l'absence ou insuffisance de mesures protectrices de l'environnement.

Pour faire face à ces carences et difficultés, l'option « promotion du tourisme interne » doit, à notre avis, réunir les conditions qui déterminent l'évolution du tourisme et l'amélioration de sa qualité :

a) La démarche visant la promotion du tourisme interne doit reposer sur les méthodes et critères retenus par le marketing touristique.

Une stratégie marketing est nécessaire : elle concerne l'acte touristique sur tous les plans : conception, promotion, commercialisation, suivi et évaluation pour faire connaître les possibilités, renforcer la crédibilité, fidéliser la clientèle, augmenter le nombre de touristes.

Il est important de cibler des objectifs chiffrés pour pouvoir évaluer objectivement la politique suivie.

b) Définir une stratégie de communication qui

implique tous les opérateurs (agences de voyages, l'hôtellerie, les transports, les collectivités locales, les organismes du tourisme...). La communication est une démarche fondamentale dans la réussite de tout projet. Cette démarche adaptée au contexte algérien et qui tient compte des forces et faiblesses du secteur. Il y a un déficit énorme en matière de communication.

Des actions de sensibilisation et d'éducation sont impératives pour préserver l'environnement dans toutes ses composantes, dans le cas contraire, le prix à payer dépassera largement les retombées positives du tourisme interne.

c) L'existence de statistiques fiables et permanentes couvrant l'ensemble des activités liées au tourisme et à la qualité des prestations et leur adaptation aux besoins des touristes.

A titre d'exemple, l'ONU et l'OMT ont élaboré des recommandations pour améliorer l'activité touristique et maîtriser ses données pour mieux connaître la nature de la demande et des besoins du touriste, son impact sur l'économie et pouvoir arrêter une stratégie de développement.

Ces deux institutions, dans leur document « Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme, 2008), arrêtent les conditions de la maîtrise des statistiques relatives à l'activité touristique. C'est la qualité et la maîtriser de l'ensemble des données relatives à cette activité qui permettent de bien connaître l'évolution de ce secteur et de pouvoir arrêter une stratégie de développement. Ils recommandent notamment de définir les concepts et les indicateurs, définir le lien entre la comptabilité nationale et la balance des paiements, les statistiques de l'emploi, évaluer financièrement les dépenses touristiques. Faire des enquêtes auprès des ménages pour recueillir des informations qui permettent la compréhension des comportements et de pouvoir cerner les besoins et s'adapter à la demande du tourisme interne.

d) La qualité des prestations qui ne peut provenir que de la qualité de formation des différents intervenants et de la connaissance parfaite de la nature des besoins des touristes. La formation est un facteur qui permet d'améliorer la qualité des prestations et de rehausser le niveau des prises en charge des besoins des touristes. La spécialisation des animateurs et des accompagnateurs est un facteur d'efficacité des actions retenues. La promotion du tourisme interne peut dans l'avenir, si toutes les conditions de sa réussite sont réunies, donner un dynamisme remarquable à l'économie locale et améliorer d'une manière importante et continue les performances de l'économie nationale, notamment l'évolution du PIB et la création de postes de travail, réduisant ainsi le taux de chômage. Le développement du tourisme interne peut également favoriser l'évolution sociale et améliorer le bien-être du citoyen.

*Economiste

Sources :
 - Ministère du Tourisme et de l'Artisanat
 - Les sites de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), ONU-OMT, wtcc.2011). fr.statsca.com.

Des réformes d'État

Suite de la page 6

Cette option ne saurait occulter la réflexion sur l'utilité de la dyarchie au sommet et sur le bicaméralisme comme exposé supra. Car l'autre option demeure, à sa voir adapter (et non adopter purement et simplement) le régime présidentiel en sorte que le chef de l'Etat conserve cette prérogative, c'est-à-dire celle d'être la seule tête de l'Exécutif avec éventuelle élection (et non désignation) d'un vice-président (auquel pourraient être confiées certaines missions, mais également pour pallier les cas de vacance de pouvoir, en cas de maladie notamment) et délégation de pouvoir assez élargie pour les membres du gouvernement responsables devant les élus du peuple siégeant au Parlement. Ce sera un choix assumé pour rompre avec le présidentialisme en vogue en Algérie. Ainsi, pourra être réalisé un contrôle de la politique de l'Exécutif, donc celle du chef de l'Etat en qualité de premier responsable de la vie politique du pays. Ce, car il bénéficie de pouvoirs importants : il est le chef suprême de toutes les forces armées de la République (ministre

de la Défense nationale) ; il nomme le chef du gouvernement ; il pourvoit à tous les postes civils et militaires... Il dispose donc de tous les postes pourvus à ce jour par une élite faisant partie de la nomenclature davantage que de la société civile militant dans des partis politiques, des syndicats, des ONG et des associations.

Il est vrai qu'au regard des dispositions constitutionnelles, sa responsabilité n'est à aucun moment mise en cause si ce n'est à travers le premier ministre qu'il nomme et destitue comme il le ferait avec un quelconque haut fonctionnaire. Et surtout, le président de la République conserve l'initiative de la loi concurremment au Parlement, donc pouvant court-circuiter celui-ci en légiférant par voie d'ordonnances qui devrait garder son caractère d'exception.

Et dans l'édifice constitutionnel, si les partis politiques ne sont pas considérés comme en faisant partie, ils demeurent des éléments nécessaires à la vie politique. A cet égard, le multipartisme doit-il signifier une myriade de formations ? Compte tenu de l'orientation à insuffler au système politique (qui pourrait inaugurer l'ère d'une deuxième République), la réforme en la matière serait une solution qui pourrait aboutir

soit à un bipartisme suite à la fédération de diverses tendances politiques (selon un schéma classique : parlementaire comme c'est le cas de la Grande-Bretagne avec les conservateurs et les travaillistes ou présidentiel avec les républicains et les démocrates, comme c'est le cas aux Etats-Unis) ou à un multipartisme (selon un autre schéma : régime qualifié de « semi-parlementaire » ou « semi-présidentiel » où l'essentiel du pouvoir demeure aux mains du seul président de la République dont le Premier ministre apparaît souvent comme un tampon entre lui et les autres institutions (principalement le Parlement) et comme un fusible pratique lors de mécontentements réitérés de la population.

Dans cette perspective, l'aspiration à la démocratie (conçue comme moyen -et non une fin- de résolution de la question de la légitimité du pouvoir et de son exercice) exclue l'étrouffement des libertés publiques et le droit à l'expression (notamment aux journalistes, aux hommes de pensée et de culture...). Ce schéma suppose l'existence de forces politiques autonomes (partis politiques, syndicats, associations...) à même d'agir auprès de citoyens libres et conscients. A cet égard, la télévision algérienne se doit de sortir

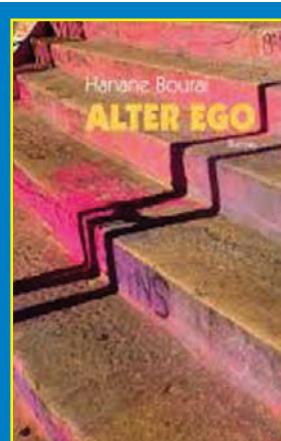
des entiers battus et se ménager une vocation pour être un véritable service public ouvert à tous et à toute forme de communication, y compris celle parfois impertinente. Au total, le système politique est à réaménager en profondeur. Ce, notamment pour éviter toute forme de corruption dont longtemps les tenants ne se sont cachés pour vivre de façon ostentatoire (véritables nouvelles féodalités politiques et économiques). Ce, notamment pour réduire à sa plus simple expression les différenciations socio-économiques flagrantes dues principalement à une répartition inéquitable du revenu national engendrant maintes frustrations (singulièrement du point de vue du logement, des soins, de l'emploi, de l'accès à la culture...). L'originalité serait donc l'assimilation critique des notions de la modernité, de la démocratie, des droits de l'homme de la femme et de l'enfant, de l'alternance politique, de la liberté d'expression, du débat démocratique contradictoire et du respect de l'opinion de l'autre. D'où l'urgence pédagogique qui consiste à permettre aux citoyens de se gouverner plutôt que d'être gouvernés, au moins à partir d'un choix facilité par le suffrage organisé de façon crédible et durable.

Ammar Koroghi

Femmes vaillantes «Dialna»



média
Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



ALTER EGO.
Roman de Hanane
Bouraï. Apic Editions,
Alger 2019, 120 pages,
500 dinars.

C'est l'histoire, assez triste sans être dramatique, de belles jumelles, Ayla et Aylin, orphelines de père mais enfants d'une mère aimante.

Des jumelles, oui... mais assez dissemblables en tout, sinon par le physique. Heureusement, elles s'adorent... à distance.

On a donc, au recto, la sage et discrète Aylin qui a choisi une vie rangée avec la voie du mariage de «raison» et de l'enfancement (trois filles ce qui, assurément, est annonciateur de problèmes). Point d'ambition, point de rêve.

On a ensuite, au verso, Ayla, l'écorchée vive, la mordue de musique et de chant qui rêve de notoriété... et qui réussira. Célibataire convaincue, elle mène sa «barque» comme elle l'entend. Le succès est assez vite au rendez-vous...

Deux vies, deux itinéraires qui

ne se recourent pas, qui ne se rencontrent que très, très rarement, chacune d'entre elles vivant son «bonheur» selon les choix initiaux. Ayla sera abandonnée brutalement par un public qui a mal accepté (ou mal interprété) certaines de ses «vérités». Après le grand succès, c'est le désamour du public... pour une parole mal comprise et mal admise. C'est la grande dépression... avant un nouveau départ. Aylin sera abandonnée par son époux (qui n'a pas accepté qu'il n'y ait que des filles comme descendance).

Décidément, en ce «bas monde», «le berger et le loup ne sont en réalité qu'un seul et unique prédateur : ils visent l'exploitation du troupeau, l'un en les asservissant, l'autre en savourant leur supplice».

L'Auteure : Originaire de Boudjima (Tizi Ouzou), enseignante de lycée (Anglais). Également connue sous le nom de Junon Lys. Déjà deux romans. A figuré en 2020 sur la liste des 11 écrivains (langue française) ayant été retenus pour le prix Mohammed Dib.

Table : Première partie (*Les étoiles*)/ Deuxième partie (*Les deux toi*)/ Troisième partie (*souvenirs*).

Extraits : «Faute de bonnes moyennes au baccalauréat, de bonne orientation ou de bon choix au bon moment, hormis quelques étudiants qui étaient là trente minutes avant le commencement de la séance, qui tiennent les premières places de l'amphithéâtre (et qui rêvent d'être un jour des Freud ou de Daco) tous sont là de force ou par nécessité» (p21), «Le mariage est aussi anodin que tous les

événements de la vie : on n'a pas besoin d'être spécialement doué pour unir sa vie à celle de quelqu'un d'autre. J'avoue que cela aussi demande certains efforts, des sacrifices, des compromis et beaucoup de qualités comme le sens de la responsabilité et du devoir, mais c'est devenu tellement commun qu'on croit qu'il va de soi, comme manger, dormir et respirer» (p44), «Elle découvre que les gens prêtent plus d'attention à son côté sombre et rebelle qu'à l'autre, bienveillant et doux. Elle se rend compte que dans la société où elle évolue, ce n'est pas le talent qui a du mérite mais ce qui attire encore plus l'attention en un éclair : l'inhabituel, l'interdit et le choquant» (p112).

C Un (presque) essai bien **Avis** plus qu'un roman tel qu'annoncé. Le très gros problème de nos auteurs que ce mélange de genres (psycho-sociologie... politique...) et de styles... souvent heureux, parfois ratés.

Citations : «Le sommeil est une corvée lorsqu'on est obligé de veiller pour vivre sa passion» (p 25), «Il y avait de tous temps des magiciens qui ont inventé des paradis pour les offrir à leurs audiences, il y a toujours des illuminés qui font vibrer les coeurs et chavirer les corps et il y aura indéniablement d'autres êtres fabuleux pour qui la musique est la langue avec laquelle on traduit toutes les autres» (p28), «C'est aux prisonniers de se révolter, pas aux bourgeois de leur offrir la liberté» (p65), «Le talent, le vrai, n'est reconnu que quand son temps est révolu» (p96).

Voilà une étude, de la part d'une grande spécialiste qui connaît la société kabyle de l'intérieur, qui a vécu des années durant au sein des familles de la région, «adoptée» par l'une d'entre elles, qui a appris la langue jusqu'à maîtriser les non-dits les plus cachés des contes... et qui «met à mal» les analyses ethnographiques habituelles comme celles de Pierre Bourdieu («qui a abusivement limité sa méthode et son objet») et de bien d'autres qui ont ignoré «la science des femmes» (laâllem tilawin), science «fort redoutée des hommes».

C Il y a aussi un joli chapitre sur les héroïnes berbères qui «surpassent les hommes» comme Ti-n Hinan chez les Touaregs du désert, comme Chimsi, «chef» des At Iraten dans les années 1338-1339, comme Lalla Fadhma n'Soumer des At Isourar,... et plus au Sud, chez les Chaouias de l'Aurès, Dihya la Kahena.

RÉSUMÉ : l'ouvrage décrit la résistance des femmes à la «domination masculine», résistance qui s'est muée en contre-attaque... Cela ne se voit pas et ne se sent pas. Mais cela se pratique. Cela s'exprime dans les contes que les mères inculquent aux enfants, et où l'adulte

**(Fiche déjà publiée in www.almanach-dz.com/société/bibliothèque dalmanach, 8 octobre 2010)*

Ministère du commerce

Pilier stratégique pour une économie en transformation

Suite de la page 7

b. Promotion de la production locale

Le ministère doit encourager davantage la production locale pour réduire la dépendance aux importations. En soutenant l'industrialisation et en favorisant l'innovation dans les secteurs agricoles et industriels, il pourrait aider à combler les besoins du marché intérieur tout en stimulant les exportations. Des incitations fiscales et des facilités d'accès au crédit pour les entreprises locales pourraient être des leviers efficaces.

c. Lutter contre la spéculation et la corruption

La lutte contre la spéculation est essentielle pour stabiliser les prix. Le ministère doit renforcer ses mécanismes de surveillance du marché et imposer des sanctions plus sévères contre les spéculateurs. En outre, il est important de combattre la corruption qui mine souvent l'efficacité des régulations commerciales. La transparence dans l'attribution des licences d'importation et une gouvernance plus rigoureuse sont des mesures clés.

d. Renforcement des capacités administratives

Le ministère du Commerce doit renforcer ses capacités administratives pour être plus réactif et efficace. Cela passe par la formation des cadres, la numérisation des processus, et la décentralisation des décisions pour que les réponses aux crises soient plus rapides. Un personnel qualifié et des outils modernes sont essentiels pour que le ministère puisse jouer pleinement son rôle stratégique.

Notre observation met en lumière un problème courant dans de nombreuses administrations : le décalage entre la vision politique des dirigeants et la mise en œuvre concrète de leurs décisions par l'appareil bureaucratique. Dans le cas des mises en garde du Président concernant la régulation du commerce extérieur, chaque avancée politique semble contrecarrée ou ralentie par des forces bureaucratiques, créant ainsi une dynamique de stagnation ou de recul.

1. LA BUREAUCRATIE : INERTIE ET RÉSISTANCE AU CHANGEMENT

La bureaucratie, bien qu'essentielle à la gestion quotidienne de l'État, est souvent perçue comme lente, rigide et peu innovante. Ses structures et processus tendent à favoriser la stabilité et la routine, ce qui peut créer une résistance face à des réformes politiques, surtout lorsque ces dernières remettent en cause les habitudes bien ancrées ou les intérêts particuliers.

Plusieurs facteurs expliquent cette inertie bureaucratique :

Rigidité institutionnelle : Les administrations ont souvent des processus complexes et des hiérarchies multiples, rendant difficile toute adaptation rapide aux réformes politiques.

Peur du changement : Les fonctionnaires peuvent craindre que les réformes perturbent leur zone de confort ou menacent leurs avantages acquis.

Intérêts corporatistes : Dans certains cas, des réseaux d'influence au sein de la bureaucratie peuvent avoir des intérêts personnels à préserver le statu quo, voire à bloquer certaines réformes pour des raisons politiques ou économiques.

2. LES CONSÉQUENCES DES BLOCAGES BUREAUCRATIQUES

Lorsque la bureaucratie fait obstacle à l'avancée des réformes, cela crée une série de problèmes pour le leadership politique :

Retard dans la mise en œuvre des politiques : Même les décisions les plus innovantes ou progressistes peuvent être retardées par des procédures administratives complexes ou une exécu-

tion inefficace. Perte de crédibilité : Le Président ou les dirigeants peuvent perdre en crédibilité aux yeux du public lorsque les réformes annoncées ne produisent pas les résultats escomptés. La population voit les promesses, mais pas les effets tangibles.

Déstabilisation des réformes : Les réformes politiques peuvent être affaiblies, voire annulées, si la bureaucratie freine leur application. Cela peut aboutir à des reculs stratégiques et économiques, ce qui compromet l'efficacité des mesures prises par le gouvernement.

3. LES SOLUTIONS POUR HARMONISER L'ACTION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

a. Modernisation et numérisation de l'administration : La simplification des procédures administratives est un moyen efficace de réduire les blocages bureaucratiques. La numérisation des processus permet de gagner en transparence et en rapidité. Une administration plus moderne peut également favoriser une meilleure traçabilité des actions et responsabiliser les agents publics.

Automatisation des processus : L'automatisation des procédures peut réduire les délais d'attente et limiter les interventions humaines, sources de lenteurs ou de dysfonctionnements.

Plateformes de gestion de projets : Créer des plateformes numériques où chaque réforme ou projet politique est suivi en temps réel permet au gouvernement de surveiller leur avancée et de corriger les blocages administratifs rapidement.

b. Décentralisation et responsabilisation : La bureaucratie centralisée est souvent synonyme de lourdeur administrative. Pour contrer cela, il peut être utile de décentraliser certaines compétences et d'accorder plus d'autonomie aux administrations locales, tout en mettant en place des mécanismes de responsabilisation :

Accroître l'autonomie locale : Permettre aux entités locales de gérer certaines réformes en fonction des réalités locales pourrait accélérer la mise en œuvre de certaines décisions politiques.

Imposer des objectifs de performance : Instaurer des systèmes d'évaluation réguliers pour les fonctionnaires et les structures bureaucratiques sur la base de leurs performances permettrait de récompenser les résultats et de sanctionner les retards ou blocages.

c. Renforcer la communication et la coopération entre les sphères politique et administrative : Les responsables politiques et les fonctionnaires doivent mieux coopérer pour éviter les malentendus et les tensions. Cela peut se faire par une communication claire sur les objectifs, les attentes et les rôles de chacun.

Clarification des priorités présidentielles : Une articulation claire et précise des priorités politiques du président permet aux administrations de comprendre les objectifs à atteindre.

Formation continue des fonctionnaires : Former les fonctionnaires à la gestion des réformes et à l'importance de leur rôle dans le succès des politiques publiques peut réduire la résistance et accroître l'efficacité de la mise en œuvre.

d. Lutte contre la corruption et les intérêts occultes : Dans certains cas, les résistances bureaucratiques ne sont pas uniquement dues à de l'inertie, mais à des intérêts personnels ou à des réseaux d'influence. Il est crucial de :

Instaurer des audits réguliers : Mettre en place des contrôles internes et des audits pour surveiller la bonne exécution des réformes et identifier les zones de corruption ou de blocage.

Réformer les structures de pouvoir au sein de la bureaucratie : Certaines réformes structurelles pourraient être nécessaires pour casser des réseaux d'influence ou des groupes qui sapent les efforts de modernisation.

Salah Lakoues

En attendant la 3^e phase de relogement de Ras El Aïn Distribution de 1.597 logements AADL le 1^{er} Novembre

D.B.

Un quota de quelque 1.597 logements de la formule AADL sera distribué à ses bénéficiaires à Oran à l'occasion des festivités du 1^{er} Novembre. En effet, cette nouvelle opération de distribution de logements, qui coïncide avec cet anniversaire important, s'annonce comme un événement marquant pour de nombreuses familles algériennes. Le ministre de l'Habitat a indiqué dernièrement que cette opération mettra un accent particulier sur le logement public locatif, qui constitue une priorité du gouvernement. Par conséquent, les équipes travaillent d'arrache-pied pour finaliser les chiffres des autres types de logements, garantissant ainsi une offre variée aux citoyens. D'autre part, et selon les services de la wilaya, la troisième phase de l'opération de relogement des habitants du

quartier Ras El Aïn vers de nouveaux logements sera lancée dans les prochains jours. Dans une déclaration à la presse en marge de la deuxième phase de cette opération, qui a porté sur le relogement de 883 familles habitant dans ce quartier dans des logements situés à Cheharia (daïra de Bethioua), le wali d'Oran Saïd Sayoud avait fait part du lancement, dans les prochains jours, de la troisième phase de l'opération de relogement des habitants de Ras El Aïn, pour la résorption définitive de ce groupement illicite qui est l'un des points noirs, afin d'assainir la wilaya de ces constructions. Il a ajouté que « plus de 20 hectares de cette région ont été récupérés, lors des première et deuxième phases de l'opération de relogement des habitants de Ras El Aïn, sachant que cette région est une zone touristique par excellence de par son emplacement au bas du mont Murdjadjou ».

Débordement des eaux usées à Haï Zabana (Arzew) Les travaux en voie d'achèvement

K. Assia

Les travaux pour régler de manière définitive le problème de débordement des eaux usées au niveau de certains îlots, dans le quartier de Haï Zabana, sur les hauteurs de la ville d'Arzew sont en voie d'achèvement. Le projet lancé au mois d'août dernier après l'installation d'une entreprise spécialisée porte sur des travaux de réhabilitation et de rénovation de tout le réseau d'assainissement des eaux usées. Dans ce registre, on saura que l'opération a été scindée en trois tranches et vise plusieurs îlots. La durée des travaux est fixée à trois mois, indique-t-on de sources communales. Le quartier de Haï Zabana a bénéficié, ces derniers mois, de deux projets structurants et d'utilité publique. Il s'agit tout d'abord du projet de réhabilitation du réseau d'assainisse-

ment des eaux usées, et ce, en allant du lycée Ahmed Zabana jusqu'à l'école Belkhir Mohamed, une opération tant attendue par la population puisque ce réseau n'a pas été réhabilité pendant plus de 40 ans, depuis la réalisation de cette cité. Lors d'une sortie sur site effectuée par M. Belkhir Djillali, président de l'APC d'Arzew, et à laquelle ont pris part les cadres de la direction technique de la commune, le représentant de la direction des ressources en eau, l'ingénieur du contrôle technique et l'entreprise chargée de la réalisation des travaux, l'accent a été mis sur l'impact considérable de ce projet dans l'amélioration du cadre de vie des habitants surtout que cette zone qualifiée de sensible connaît des débordements en matière d'eaux pluviales et aussi d'eaux usées. Pour ce qui est du second projet, celui-ci porte sur la

réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales au site dit Haï 20 lots, toujours dans le quartier de Haï Zabana. A ce titre, on saura qu'un problème de glissement de terrain caractérise cette zone. Sur ce, des solutions adaptées ont été trouvées au problème posé, a noté le maire d'Arzew, précisant que les solutions apportées ont permis de résoudre la problématique de la vétusté du réseau ancien et celui du déversement des eaux pluviales et usées. Des essais et des expertises ont été effectués et sont favorables, a-t-il ajouté. Le but est d'en finir avec la réhabilitation des réseaux souterrains pour pouvoir engager d'autres projets d'aménagement extérieur de cette zone qui, pendant des années, a été privée de plusieurs opérations en raison du problème d'assainissement des réseaux en question, a-t-il souligné.

Misserghine Eradication du marché informel du pôle urbain Zabana

J.Boukraa

Dans le cadre des mesures prises par les autorités locales, les services de la commune de Misserghine ont procédé avant-hier à l'élimination du marché informel situé dans le pôle urbain Ahmed Zabana. L'élimination de ce marché anarchique est une étape cruciale pour rétablir l'ordre et encourager les commerçants à exercer leur activité dans des conditions réglementées et salubres. Face à cette situation, la commune a pris des mesures concrètes en proposant aux commerçants un espace réglementé au sein du marché de proximité. Ce marché, aménagé pour répondre aux normes de salubrité et de sécurité, offre aux marchands un environnement

ordonné où ils peuvent exercer leurs activités dans le respect des règles d'hygiène, tout en facilitant le contrôle des produits vendus. Les autorités locales insistent sur la nécessité pour tous les commerçants de quitter le marché informel et de rejoindre ce nouvel espace. Cette initiative, qui s'inscrit dans une démarche durable, a pour but non seulement de protéger la santé des habitants de la commune, mais également de favoriser un cadre de vie agréable et ordonné pour l'ensemble de la communauté. Les opérations de nettoyage et de réaménagement se poursuivent, avec la volonté de maintenir un environnement urbain sain et harmonieux. En effet, les marchés informels posent de nom-

breux défis pour les riverains, entraînant une accumulation anarchique de déchets, générant des nuisances olfactives et visuelles qui dégradent l'environnement urbain. L'encombrement des voies publiques par les étals improvisés gêne la circulation, aussi bien des piétons que des véhicules, et accroît le risque d'accidents. En outre, ces marchés exposent les produits à des conditions insalubres, notamment à une exposition directe aux rayons du soleil, ce qui altère la qualité des denrées alimentaires, notamment les fruits, légumes et produits frais. Cela représente un danger majeur pour la santé publique, car des marchandises mal conservées peuvent entraîner des intoxications alimentaires et d'autres maladies.

Aïn El Turck

4 individus arrêtés pour vol de véhicules

K. Assia

Suite à deux plaintes déposées par des victimes pour vol de véhicules, les éléments de la sûreté urbaine Mohamed Griss relevant de la sûreté de daïra de Aïn El Turck ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de quatre individus âgés entre 25 et 55 ans.

Les mis en cause avaient réussi à élaborer tout un plan diabolique pour suivre leurs victimes et les délester par la suite de leurs véhicules. Ainsi et en exploitant les données du centre de vidéosurveillance, les enquêteurs ont pu identifier les auteurs de ces vols et aussi connaître leur emplacement.

Une fois le tribunal de Aïn El Turck avisé, une perquisition est



ordonnée et quatre individus sont arrêtés. Les policiers ont saisi deux bus de marque Mercedes et deux véhicules utilisés

pour suivre leurs victimes et dissimuler les objets volés. Ils seront présentés au tribunal pour association de malfaiteurs et vols.

Centre des conventions d'Oran (CCO) Le 12^e NAPEC du 14 au 16 octobre

Le 12^e Salon «Africa & Mediterraean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference» (NAPEC 2024) se tiendra du 14 au 16 octobre au Centre des conventions d'Oran (CCO), a indiqué, mardi, un communiqué des organisateurs.

Placée sous le thème «Equilibrer les hydrocarbures et les énergies propres : vers un mix énergétique efficace», cette édition réunira des opérateurs du secteur pétrolier et gazier, et des fournisseurs de produits et services en relation avec les secteurs des hydrocarbures et de l'énergie des quatre coins du monde. «L'intérêt renouvelé et manifesté pour le marché algérien souligne non seulement son potentiel stratégique, mais aussi sa capacité à attirer les investissements les plus ambitieux, assurant ainsi un avenir énergétique durable et prospère», lit-on dans le communiqué. Cette année, la 12^e édition du NAPEC abordera un éventail de thématiques clés, visant à catalyser la transformation énergétique mondiale, et explore les défis et les opportunités liés à la transition énergétique en mettant en lumière le rôle des énergies fossiles dans le paysage énergétique futur, selon les organisateurs.

La participation renforcée du ministère de l'Energie et des Mines, du Groupe Sonatrach et de Alnaft «dé-

montre leur soutien stratégique au développement et à la transformation du secteur énergétique algérien», a-t-on ajouté, relevant que leur implication active souligne l'importance qu'ils accordent à l'innovation technologique, à la transition énergétique, à la décarbonisation et au renforcement des partenariats internationaux, «positionnant ainsi l'Algérie comme un acteur majeur sur la scène mondiale de l'énergie».

Plusieurs événements de grande envergure se dérouleront en parallèle au NAPEC 2024, avec des annonces de partenariats stratégiques majeurs et la conclusion d'accords de coopération d'ampleur internationale, bilatérale et multilatérale, a-t-on noté. Le rôle croissant de l'hydrogène comme vecteur clé de la transition énergétique sera également au centre des discussions et des partenariats internationaux.

«L'Algérie, grâce à ses vastes ressources naturelles et à son cadre réglementaire favorable, devient une destination stratégique pour les acteurs internationaux du secteur des hydrocarbures», indiquent les organisateurs de cette manifestation internationale, ajoutant que «l'Algérie propose un terrain unique pour l'investissement, tant dans les hydrocarbures traditionnels que dans les énergies propres».

Plateforme numérique géospatiale pour la numérisation des adresses Oran wilaya pilote

J.Boukraa

tional de l'information géographique, ainsi que la direction de la télémétrie de la Gendarmerie nationale, l'Agence spatiale algérienne et le Centre des techniques spatiales d'Arzew. Cette initiative ambitieuse, dont la wilaya d'Oran constitue un modèle au niveau national, s'appuie sur des outils numériques de gestion territoriale adaptés aux spécificités de chaque région. Ces outils permettent une meilleure planification, optimisent la mobilité des citoyens et facilitent l'intervention des services d'urgence. En outre, le Référentiel national de l'adressage se révèle être un levier essentiel pour la mise en valeur des atouts socio-économiques des collectivités locales, en contribuant à un pilotage intelligent des territoires, à travers le développement de tableaux de bord intelligents et d'applications technologiques de géolocalisation. Il est important de souligner que ce projet est le fruit des efforts conjoints de divers partenaires. Ainsi, ce projet constitue un jalon crucial pour la modernisation et l'efficience de la gestion territoriale, renforçant la capacité des collectivités locales à répondre de manière proactive aux enjeux contemporains d'aménagement et de gouvernance.

Opération police-gendarmerie à Es-Sénia 12 individus recherchés arrêtés et 8 motos mises en fourrière

K.Assia

pliqué dans des affaires de commercialisation de stupéfiants et de port d'armes prohibées.

Par ailleurs, cette action coup de poing a donné lieu à la saisie de 95 comprimés psychotropes, 237 gr de kif, 5 armes blanches et un montant de plus de 6 millions de centimes provenant des activités criminelles. Les policiers et les gendarmes ont contrôlé 171 véhicules et 15 motos dont 8 ont été mises en fourrière pour diverses infractions à la réglementation. En matière de sécurité routière, 50 PV ont été dressés à l'encontre des contrevenants dont 18 infractions routières. Les mis en cause seront présentés au tribunal après enquête.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

TAIB Mokhtar, 43 ans, Dar El Beïda
SOLTANI Oum Jilali, 76 ans, Boulanger
BELFEKAI Dalila, 80 ans, St Pierre
BOUAMER Abdelhalim, 67 ans, Orana

Horaires des prières pour Oran et ses environs

29 rabie el aouel 1446

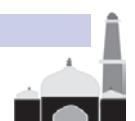
El Fedjr
05h36

Dohr
12h52

Assar
16h12

Maghreb
18h47

Icha
20h04



Naâma

Les producteurs de pomme de terre appelés à s'organiser

Le Directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA) Lansari Mohamed a souligné, mardi à Naâma, la nécessité pour les agriculteurs de pommes de terre de la wilaya de s'unir sous forme de coopératives, afin de développer et moderniser la filière.

Lors de la célébration de la Journée nationale de vulgarisation agricole, M. Lansari a expliqué que l'intensification de la création de coopératives permet aux agriculteurs d'organiser des activités de production de pommes de terre, de former des professionnels et de leur faire bénéficier, plus rapidement et plus efficacement, des facilités liées au stockage de leurs produits dans les centres de froid.

Il a souligné que les coopératives activant dans le cadre du Conseil professionnel de la filière de pomme de terre bénéficient de divers mécanismes liés à la mise en place de systèmes

d'irrigation modernes et d'installations pour l'exportation du produit, qui se distingue par la diversité de ses espèces.

Le wali de Naâma, Lounès Bouzagza, a annoncé que l'Agence nationale des ressources en eau a levé le gel qui a touché, depuis dix ans, certaines régions de la wilaya au niveau des communes de Naâma, Mecheria et Aïn Sefra, qui sont classées comme zones protégées, après avoir affirmé la disponibilité des ressources en eau requises et, par conséquent, la possibilité de leur exploitation dans l'irrigation agricole.

Le wali a annoncé l'octroi de plus de 1.700 autorisations, au

niveau de la wilaya, pour le fonçage de puits et les forages, de 2022 à ce jour, soulignant que le nombre d'autorisations est en constante augmentation, grâce au traitement rapide des dossiers.

L'exposition organisée à l'occasion de la Journée nationale de vulgarisation agricole par l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle de Naâma a vu la participation de 20 exposants activant dans différentes filières agricoles, mettant en valeur leurs produits maraîchers, et la production de fruits et d'élevage, ainsi que l'affichage de statistiques sur les capacités de production végétale et animale dans la wilaya.

Mascara

L'alimentation en eau perturbée

L'approvisionnement en eau potable est perturbé, depuis mardi, dans 7 communes de la wilaya de Mascara pour cause de travaux de maintenance des équipements, indique un communiqué de l'Algérienne des eaux (ADE).

Selon la même source, la pertur-

bation concerne les communes de Mascara-ville, Ghriss, Froha, Khelouia, Ain Fares, El-Keurt et El-Bordj, et ce, en raison de travaux de réparation de fuites d'eau enregistrées au niveau de la conduite d'aménée de 700 millimètres du système de transfert

du liquide précieux Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), alimentant le couloir de la wilaya de Mascara.

L'Alimentation en eau potable des citoyens de ces 7 communes sera rétablie, progressivement, dès l'achèvement des travaux, a fait savoir le communiqué de l'ADE.

Hausse de la production de céréales



La wilaya de Mascara a enregistré, à l'issue de la campagne moisson-battage, au titre de la saison agricole 2023-2024, une production céréalière (toutes variétés confondues), de plus de 137.000 quintaux, selon le directeur local des Services agricoles (DSA).

M. Mohamed-El Amine Djebiri a précisé à l'APS, en marge de la cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole, coïncidant avec le 1er octobre de chaque année, que le volume de production engrangé lors de la campagne moisson-battage 2023-2024 a connu "un accroissement significatif", en comparaison avec la production réalisée durant l'année écoulée, dont le volume avait atteint 100.000 quintaux.

Le même responsable a expliqué que l'augmentation de la production est due à l'extension des su-

perficies irriguées réservées à la céréaliculture, estimée la saison dernière à 12.880 hectares, indiquant dans ce contexte que le rendement à l'hectare est estimé à 8 quintaux, sur une superficie globale consacrée à cette production (toutes variétés confondues) s'étendant sur quelque 15.500 hectares.

Par variétés, la production engrangée est répartie à raison de 116.000 quintaux de blé dur, 16.200 quintaux de blé tendre et près de 5.000 quintaux d'orge, a fait savoir la même source.

Par ailleurs, les unités de stockage relevant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) ont réceptionné, à ce jour, 127.300 quintaux des différentes variétés de céréales, a fait savoir le DSA de Mascara.

Il est à rappeler que dans le but d'assurer les conditions de réussite de la campagne céréalière, 231

moissonneuses-batteuses, 4.462 tracteurs et 3.122 camions de transport de la production ont été mobilisés par les services concernés.

A noter que la célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole, dont la cérémonie a été supervisée par le wali Farid Hammedi, au niveau d'une exploitation agricole privée "Larbi Abed", sise dans la commune de Ghriss, a été marquée par la tenue d'une exposition mettant en exergue le potentiel agricole de cette collectivité locale de l'Ouest, notamment dans les cultures maraîchères et l'industrie agro-alimentaire.

Un stand spécial a été réservé à la vulgarisation des missions de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), ainsi qu'à d'autres organismes partenaires du secteur, notamment les banques et la Chambre d'agriculture.

Béchar

Une lutte biologique efficace contre les moustiques

Une opération d'ensemencement de la Gambusie (espèce de petit poisson d'eau douce) dans les oueds et les gueltas (étangs), formés suite aux récentes inondations dans la wilaya de Béchar, a été lancée par le secteur de la Pêche et de l'Aquaculture, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur.

Pilotée par la direction de la Pêche et de l'Aquaculture, l'initiative est menée à titre de prévention et de lutte biologique contre les maladies vectorielles, notamment celles transmises par les moustiques, a-t-on précisé. S'inscrivant dans le cadre du programme d'action du comité de wilaya de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH) et les zoonoses,

l'opération s'est traduite par l'ensemencement de ces sites naturels de plusieurs centaines de ce type de poissons qui se nourrit principalement des larves de moustiques, et ce comme contribution à la préservation de la santé publique, a indiqué le directeur du secteur, Ahmed Bendjeddou.

L'opération, qui a touché des Gueltas au niveau des oueds "Bechar", "Fayja" et "Messour", ainsi que des flaques d'eaux stagnantes à Lahmar, et qui sera étendue à d'autres cours d'eau et Gueltas de la wilaya, permettra une lutte biologique efficace contre les populations larvaires de moustiques ainsi qu'une diminution sensible des taux d'agressivité des moustiques, a-t-il expliqué.

Tiaret

Inondations, monoxyde de carbone : comment éviter le pire ?

La campagne nationale de sensibilisation sur les risques liés à la saison hivernale a été entamée, mardi à partir de la wilaya de Tiaret, à l'initiative de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), sous le slogan "Se chauffer en toute sécurité, un hiver sans accidents".

Le coup d'envoi de cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au mois de mars prochain, a été supervisé par l'Inspecteur à la DGPC, le Colonel Farouk Achour, en présence des autorités locales, sachant que les activités programmées dans le cadre de la caravane mise sur pied à cette occasion, sillonnent les différents établissements scolaires et universitaires de la wilaya, où des conseils pratiques seront prodigués par les cadres de la Protection civile aux élèves et aux étudiants des établissements ciblés.

L'exposition, organisée à la place des Martyrs du chef-lieu de wilaya, dans le cadre de cette campagne, a attiré un public nombreux, qui a pu suivre les explications et les conseils pratiques fournis par les cadres de la PC, qui ont notamment mis l'accent sur les gestes et les attitudes à adopter permettant d'éviter les asphyxies au monoxyde de carbone, en procédant notamment à la maintenance régulière des équipements de chauffage, outre l'adoption des mesures préventives contre les inondations.

Dans une déclaration de presse, le Sous-directeur de l'information et des statistiques, Commandant Nassim Bernaoui à la DGPC, a déclaré que "cette campagne a été initiée en application des directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour la mise en œuvre des mesures appropriées à même de permettre la prévention des risques d'inondation, contenues dans la correspondance adressée aux walas au mois de juillet dernier".

L'année écoulée, il a été enregistré 1.220 cas d'asphyxie, dont 152 décès, tandis que 3.019 ont été sauvées, après avoir inhalé les gaz émanant du "tueur silencieux", a-t-il rappelé.

Expliquant le choix de la wilaya de Tiaret, qui a été retenue pour le lancement de cette campagne nationale de sensibilisation, M. Bernaoui a déclaré que cette collectivité locale a enregistré, durant l'année écoulée, des résultats positifs "en appliquant avec excellence" les orientations du plan de prévention et de sensibilisation, indiquant que cette wilaya n'a eu à déplorer, durant cette même période, aucune perte humaine, et ce, en dépit de nombreux cas signalés.

Par ailleurs, M. Bernaoui a précisé que les cas de noyade sont généralement dus à l'évaluation erronée du niveau des plans d'eau de la part des citoyens, qui prennent souvent le risque de s'y baigner sans se soucier des mises en garde, ajoutant que la DGPC a enregistré, cette année, 516 interventions lors desquelles 177 personnes ont été secourues, alors que 9 autres personnes ont perdu la vie.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES
DAIRA DE SIDI BEL ABBES
COMMUNE DE SIDI BEL ABBES
Direction de l'Administration et des Finances
BUREAU DES MARCHES
NIF: 098422015168326

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°23/2024

Le Président de l'assemblée Populaire Communale de Sidi Bel Abbès Lance Avis D'appel

D'offres Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour la troisième fois

-Réalisation d'un forage au niveau de l'aérodrome avec équipement électrification et raccordement à Sidi Bel Abbès.

Les Entreprises intéressées par le présent avis peuvent soumissionner, et retirer les Cahiers de charges auprès du bureau des marchés de la commune de Sidi Bel Abbès contre paiement de 5.000,00 DA.

Les soumissions doivent être adressées à Monsieur Le Président de l'assemblée Populaire communale de Sidi Bel Abbès, accompagnées obligatoirement de tous les documents exigés par la réglementation en vigueur, les offres présentées doivent comporter impérativement Trois enveloppes fermées, 1ère enveloppe comprendra dossier de candidature 2ème enveloppe l'offre technique et 3ème Enveloppe l'offre financière.

L'Enveloppe extérieure qui contiendra les trois offres doit être anonyme et ne porter que la mention.

Soumission à Ne Pas Ouvrir

Que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE

DE CAPACITES MINIMALES pour la troisième fois N°23/2024

Réalisation d'un forage au niveau de l'aérodrome avec équipement électrification et raccordement à Sidi Bel Abbès

1-1-dossier de candidature:

11. Une déclaration de candidature.
 12. une déclaration de probité ;
 13. les statuts pour les sociétés;
 14. les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le cocontractant ;
 15. tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
- A/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification Activité Principale Travaux Hydraulique (Catégorie Quatre 4 Et Plus), le cas échéant.
- B/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
6. les bilans financiers des trois (03) dernières années (2021-2022-2023) (le chiffre d'affaire du soumissionnaire moyen des 03 dernières années doit être supérieur ou égal à 5.000.000,00 DA).
- 7-Copie de l'extrait de casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité
- 8-Copie de L'extrait de registre de commerce.
- 9-Attestation de dépôt des comptes sociaux légaux de l'exercice 2022 ou éventuellement 2023.
- 10-Copie de numéro d'identification fiscal NIF de l'entreprise.
- 11-Pièces fiscal et parafiscal (mise à jour de l'extrait de rôle datant de trois (03) mois apuré ou avec échéancier de paiement, CNAS, CASNOS et CACOBATPH) valide
- 12-Référence Professionnel 02 Attestations de bonne exécution fournie par les maîtres de l'ouvrage publics pour des travaux de même nature réalisés durant les cinq (05) dernières années.

1-2-Dossier de l'offre technique:

- La déclaration à souscrire dûment renseignée daté et signé
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhoul El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics;
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

Toutes les pièces des offres doivent être valides à la date d'ouverture des plis.

1-3-Dossier de l'offre financière:

- La lettre de soumission dûment remplis, daté et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires doit être en chiffres et en lettres dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Le détail du devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Le délai et le planning de réalisation des travaux.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 Jours, à compter de la 1^{re} parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou du bomop.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite dépôt des offres.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la commune à 10.00 H le dernier jour correspond à la date limite de dépôt des offres.

LE PRESIDENT DE L'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'ORAN

NIF: 095431019122435

Avis d'appel d'offre national ouvert Avec exigence de capacité minimale N°03/2024

La direction de l'éducation de la wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale relatif à l'acquisition d'équipements pour « Acquisition des équipements pour un collège B7/200R en remplacement du collège Chahid Maachi Ali Commune d'Oran » (Programme 2021)

Lot N° 01 : Acquisition De Mobiliers De Classes.
Lot N° 02 : Acquisition De Mobiliers Administratifs.
Lot N° 03 : Acquisition D'Equipements De Laboratoires.
Lot N° 04 : Acquisition De Matériel Administratif et Informatique.
Lot N° 05 : Acquisition De Matériel Pour Labo Informatique.
Lot N° 06 : Acquisition De Matériel Pour Amphithéâtre.
Lot N° 07 : Acquisition De Matériel Anti-Incendie.

Les fournisseurs (fabricants, grossistes , importateur) ayant réalisé au moins un projet de même nature et un chiffre d'affaire du bilan des trois dernières années égale ou supérieure à 5.000.000,00 DA pour le soumissionnaire dans le Lot n°01 , et 1.000.000,00 DA pour le soumissionnaire dans le Lot n°02 Lot n°03 Lot n°04 Lot n°05 et Lot n°06, intéressés par le présent avis et remplissant les conditions requises, peuvent retirer les cahiers de charges concernant ces opérations auprès de la Direction de l'éducation de la wilaya d'Oran ; 104- rue mouloud Feraoun Service de la programmation et du suivi, Contre un paiement de quatre mille dinars (4 000,00 DA), versé au compte du trésor N° 211007000 Et ce, dès la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et sur le bomop

Les offres doivent être déposées auprès de la direction de l'éducation à l'adresse indiquée ci-dessus accompagnées de :

A) Offre de candidature

Dossier de candidature : conformément au cahier des charges (voir l'article n°11 contenu du dossier de soumission instructions aux soumissionnaires du CDC).

B) Offre technique

Conformément au cahier des charges (voir l'article n°11 contenu du dossier de soumission instructions aux soumissionnaires du CDC)

C) Offre financière

Dossier de candidature : conformément au cahier des charges (voir l'article n°11 contenu du dossier de soumission instructions aux soumissionnaires du CDC)

A la remise de la soumission, les 3 plis fermés (offre de candidature, offre technique et offre financière) doivent être insérés sous une même enveloppe fermée, totalement anonyme portant la mention « A ne pas ouvrir »

Avis d'appel d'offre national ouvert N°03/2024

« Acquisition des équipements pour un collège B7/200R en remplacement du collège Chahid Maachi Ali Commune d'Oran »(Programme 2021)

Il est à préciser que les 3 plis internes doivent porter chacun la mention « dossier de candidature » « offre Technique » ou « offre financière ».

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à compter de la date de la 1^{re} parution du présent avis L'ouverture des plis aura lieu le même jour de La date de dépôt des offres à 13 h 30. Les soumissionnaires sont invités à y assister à l'ouverture.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus 10 jours de délai de préparation Des offres. Soit 100 jours.

Le Directeur de l'Education

ANEPE N° 2431012391 Le Quotidien d'Oran 03/10/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'ORAN

NIF: 095431019122435

Avis d'appel d'offre national ouvert Avec exigence de capacité minimale N°04 /2024

La direction de l'éducation de la wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale relatif au « Renouvellement des équipements scolaire au profit des établissements de cycle primaire» (Programme 2024)

Lot N° 01 : Acquisition De Mobiliers De Classes.

Lot N° 02 : Acquisition De mobilier Administratif.

Lot N° 03 : Acquisition De Matériel Informatique.

Lot N° 04 : Acquisition De Matériel Sportif.

Les fournisseurs (fabricants, grossistes , importateur) ayant réalisé au moins un projet de même nature et un chiffre d'affaire du bilan des trois dernières années égale ou supérieure à 5.000.000,00 DA pour le soumissionnaire dans le Lot n°01 , et 1.000.000,00 DA pour le soumissionnaire dans le Lot n°02, Lot n°03 et Lot n°04 intéressés par le présent avis et remplissant les conditions requises, peuvent retirer les cahiers de charges concernant ces opérations auprès de la Direction de l'éducation de la wilaya d'Oran ; 104- rue mouloud Feraoun Service de la programmation et du suivi, Contre un paiement de quatre mille dinars (4 000,00 DA), versé au compte du trésor N° 211007000 Et ce, dès la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et sur le bomop

Les offres doivent être déposées auprès de la direction de l'éducation à l'adresse indiquée ci-dessus accompagnées de :

A) Offre de candidature

Dossier de candidature : conformément au cahier des charges (voir l'article n°11 contenu du dossier de soumission instructions aux soumissionnaires du CDC).

B) Offre technique

Conformément au cahier des charges (voir l'article n°11 contenu du dossier de soumission instructions aux soumissionnaires du CDC)

C) Offre financière

Dossier de candidature : conformément au cahier des charges (voir l'article n°11 contenu du dossier de soumission instructions aux soumissionnaires du CDC)

A la remise de la soumission, les 3 plis fermés (offre de candidature, offre technique et offre financière) doivent être insérés sous une même enveloppe fermée, totalement anonyme portant la mention

« A ne pas ouvrir »

Avis de d'appel d'offre national ouvert N°04/2024 concernant :

« Renouvellement des équipements scolaire au profit des établissements de cycle primaire»

(Programme 2024)

Il est à préciser que les 3 plis internes doivent porter chacun la mention « dossier de candidature » « offre Technique » ou « offre financière ».

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à compter de la date de la 1^{re} parution du présent avis L'ouverture des plis aura lieu le même jour de La date de dépôt des offres à 13 h 30. Les soumissionnaires sont invités à y assister à l'ouverture.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus 10 jours de délai de préparation des offres. Soit 100 jours.

Le Directeur de l'Education

ANEPE N° 2431012392 Le Quotidien d'Oran 03/10/2024

APPARTEMENTS

■ A vendre des apparts F4, 144 m², dans une résidence de 7 étages, 2 par palier, très bien aménagé, très bien située à Akid Lotfi pas loin du Méridien – Tel : 0775.10.76.28

■ A vendre appartement F5, 165 m², 2 façades, cuisine équipée 7^e étage, avec ascenseur, résidence Président, 37 rue Souhila Belahouel, Boulanger – Oran – Tel : 0772.94.81.89- 0773.19.44.81

■ Vends 2 apparts 180 m², chacun 4 pces, 2 façades, actés dans une résidence au 1^{er} et 2^o étage, très ensoleillés, quartier très calme à cité Petit, Hail el Badr, Oran – Tel : 0560.38.86.20 -0771.76.74.99

■ Location appart F4 Akid Lotfi, Oran, 2^e étage, idéal pour habitation ou profession libérale, promoteur Gasmi, derrière 'Fujii' immeuble, propre et sécurisé – Tél : 0541.77.24.28

■ Vente appartements F3 et F4 à Gambetta emplacement idéal. Nouvelle résidence, Oran, Indjaz GM – Tél : 0770.98.66/0560.13.44.41

■ Vends F2-F3-F4 et F5 promotionnels, cuisine équipée, placards, box, à USTO HLM – Maraval – Millénium – Fernandville – Tel : 0772.43.37.38/0660.88.46.15

DIVERS

■ A louer licence de café à Oran – Tel : 0550.54.24.62

VILLAS

■ Vends villa à Ain El Bia, 2 façades, 06 chambres, 1 salon, cuisine, 3 salles de bain, chauffage, climatiseur, cour – tél : 0559.29.00.53

■ A louer villa R+10, 400 m², jardin 150 m², pour habit ou école, résid ENSEP, Senia + A louer villa R+2, d.f + dépôt rdc 250 m², Senia + A louer dépot 500 m² 6 m H + sanit Hippodrome + A.V F4 100 m², 3^e d'USTO + A.V villa rdc en ruine 355 m², 15 m F, Maraval – Tel : 0773.24.62.36

■ A louer villa gde surface, à Courbet, voisin Peugeot, pour Sté 1^{er} et 2^e, 10 chambres, jardin, 3 gdes terrasses, clim + chauffage + dépôt de 700 m², en cas de besoin le louer avec la villa – Tél : 0555.82.89.92 - 0771.25.32.40

PENSÉE

04/10/2016 - 04/10/2024 :

A la mémoire de notre cher et bien-aimé



ZERGA
Mohamed décédé le 04 octobre 2016. Cela fait 8 ans depuis que tu nous a quittés. Ta présence est constante dans nos cœurs. Ta voix est toujours là, seule notre foi en Dieu peut nous consoler et atténuer notre douleur. Repose en paix cher époux.

Ton épouse Saléha et tes enfants Kamel, Baya, Akram

إنا لله وإنا إليه راجعون

TERRAINS

■ Vds villas commerciales et résidentielles + Lots terrain de 150-200-400-600-800 m², à St-Hubert – Les Palmiers – Gambetta – Bir el Djir – Fernandville – Tel : 0660.88.46.15- 0557.92.95.10

EMPLOIS

■ Vends terrains 310 m², centre Ain El Turk – convient promo immobilière – 330 m² (22 m façade) 240 m² centre ville Ain el Turk et 182 m² (2 façades) El Ançor – Ag imobahria, Ain el Turk – Tel : 0774.01.89.57

LOCAUX

■ A vendre local 24 m², aménagé en salon de coiffure pour dames, à la cité 'El Wouroud' à 200 m rond-point café Dubai Oran – Tel : 0661.20.17.15 – 0771.91.99.33

■ A louer un local commercial de 17 m², situé à AADL Messerghine, local aménagé en dalle de sol, peinture, toilette + rideau électrique et vitrine + électricité + eau. Pour information appeler : 0799.70.99.81

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de chief

Daira de Zéboudja

Commune de Benairia

N° d'immatriculation fiscal 098402035017242

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Conformément aux articles 44 et 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Le président de l'Assemblée Populaire communale lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale des projets suivants :

Réalisation de deux réservoirs d'eau avec étude géotechnique du terrain et contrôle technique par CTH loti à deux lot :

- lot n°01 : réalisation réservoir capacité 250 m³ à Fouathia et réseau de distribution à Medadha
- lot n°02 : réalisation réservoir capacité 250 m³ à Zelgou.

*Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges de la soumission du projet auprès du siège de l'APC DE BENAIRIA bureau d'APC.

1- Le dossier de candidature contient :

- 01- Une déclaration de candidature remplie signée, cachetée et datée.
- 02- Une déclaration de probité remplie signée et cachet
- 03- Les statuts pour les sociétés
- 04- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 05- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité (catégorie 04 ou plus activité principale en Travaux hydrauliques avec code 34-404 .
- 06- Copie du Registre de commerce
- 07- Copie du Casier judiciaire n°03 valide
- 08- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années .
- 09- Copie Extrait de rôle valide
- 10- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles (documents justifiée)
- II- Copie des références professionnelles

2-L'offre technique contient:

- Délivrance de retrait du cahier des charges pour la somme de 10.000.00 DA
- Le cahier des charges signée et cachet portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté).
- Une déclaration à souscrire remplie signée, cachet et datée
- un mémoire technique justificatif
- Planning de réalisation des travaux doit être préparé en informatique

3-L'offre Financière :

- la lettre de soumission remplie signée, cachet et datée
- le bordereau des prix unitaires (BPU).
- le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les cahiers des charges doivent être retirés par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet. Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprise, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son président désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans la convention de groupement

les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées. Indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres ouvert avec capacité minimale l'objet de l'appel d'offres ».

La durée de préparation des offres est fixée à 12 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 10H00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.

La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à 10H00.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de (30) jours à compter de la date de dépôt des offres.

N.B. : Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture technique et financière des plis qui aura lieu à la date indiquée ci-dessus au niveau de la salle de réunion du siège de l'APC BENAIRIA.

Le Président d'A.P.C de BENAIRIA



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT
DU LOGEMENT
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourtad Rais –ALGER
N° Identification Fiscale: 000016001405697
A. A. D. L

DIRECTION REGIONALE D'ORAN

PROGRAMME LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES,
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
(MAITRISE D'ŒUVRE). « RELANCE SUITE A UNE ANNULATION »
N° 20/24/L.P.A/ DR ORAN – AADL -

ERRATUM

Conformément aux dispositions de la décision N°42/DG/AADL/2017 DU 27/04/2017 régissant la passation des marchés de l'agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), la Direction régionale d'Oran, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires que le CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT (MAITRISE D'ŒUVRE). « RELANCE SUITE A UNE ANNULATION » relatif à l'Étude et suivi de la réalisation de 600 logements type LPA + promotion libre avec Locaux à Usage Commercial et Professionnel y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » à Ouzidane UB22, la commune de Chetouane, Wilaya de Tlemcen ; paru dans les quotidiens nationaux du 30/09/2024 et le BOMOP.

Ily a lieu de lire :

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT (MAITRISE D'ŒUVRE).
« RELANCE SUITE A UNE ANNULATION »
N° 22/24/L.P.A/ DR ORAN – AADL -

Au lieu de :

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT (MAITRISE D'ŒUVRE).
« RELANCE SUITE A UNE ANNULATION »
N° 20/24/L.P.A/ DR ORAN – AADL -

*Le Directeur Régional
De l'AADL Oran*

TF1

20.10 HPI



Série policière - France - 2024
Saison 4 - Episode 8/8

Avec Audrey Fleurot, Bruno Sanches, Marie Denarnaud, Bérangère McNeese Hommage à Columbo : cette fois, le coupable est révélé dès le début, et Morgane est déterminée à le faire tomber ! Cependant, elle est en congé maternité et n'a officiellement rien à voir avec l'enquête. La tornade rousse devra faire preuve d'ingéniosité pour rester sur les traces du criminel, même si cela met sa grossesse en danger.

•2

19.45 L'événement



Invité: Michel Barnier

Présenté par Caroline Roux Deux jours après le discours de politique générale qu'il a tenu devant l'Assemblée nationale et le Sénat, le Premier ministre est l'invité de la journaliste Caroline Roux. Services publics, budget, impôts, insécurité : quel projet pour la France ? Il répondra également aux questions des téléspectateurs. Dans un contexte budgétaire et politique inédit, des personnalités politiques, parlementaires et chefs de partis viennent ensuite débattre sur le plateau.

TF1

**20.10 10 sur 10,
combien tu te mets ?**



Saison 1

Présenté par Arthur Dans "10 sur 10", répondre juste ne suffit pas ! Les candidats doivent aussi s'autoévaluer sur une échelle de 1 à 10, avec des questions allant du niveau CP à universitaire. Plus ils visent haut, plus les points sont élevés. Certains prendront des risques, d'autres joueront la prudence. Nos 10 célébrités devront être stratégiques dans ce jeu plein de tension.

•2

20.05 Capitaine Marleau



Série policière - France - 2023
Saison 4 - Episode 11

- A contre-courant Avec Jean-Claude Drouot Corinne Masiero, David Hallyday Grégoire, journaliste exilé sur une île bretonne, reçoit ses anciens camarades de lycée pour un week-end de retrouvailles. Tandis que la fête bat son plein, Carla, la fille de Max et Florence, deux des membres de la bande, surgit dans la maison. L'ambiance festive se tend lorsque Grégoire leur annonce qu'il va se marier avec Carla, qui est beaucoup plus jeune que lui.

•3

JEUDI

20.05 Meurtres à...



Série policière - France - 2013

Saison 6 - Episode 5/5

- Meurtres en Lorraine Avec Stéphane Bern, Joffrey Platel, Féodor Atkine, Catherine Demaiffe Lorsqu'un cadavre de femme est découvert dans la citadelle de Bitche, en Lorraine, porteur d'une pièce d'échecs en cristal, le lieutenant Nicolas Muller est dépêché sur place. Il est accompagné d'une jeune stagiaire, Lola Paoli.

W9

**20.10 Le masque
de l'araignée**



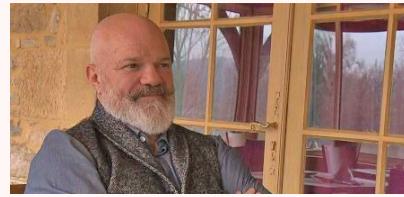
Thriller - Etats-Unis - 2001

Avec Morgan Freeman, Dylan Baker, Monica Potter, Michael Wincott

Dans un pensionnat privé de la capitale, Megan Rose, une brillante élève, fille d'une actrice mondialement connue et d'un père sénateur, est enlevée. Tous les indices mènent à Gary Soneji, son professeur qui enseigne depuis deux ans dans l'établissement. L'agent spécial Jezzie Flannigan, responsable des services secrets et assignée à la protection de Megan, n'a rien vu venir et est sévèrement blâmée par ses supérieurs.

•6

**20.10 Cauchemar
en cuisine**



Direction le Nord pour Philippe Etchebest.

Le chef vient ce soir en aide à Emmanuel, gérante depuis quatre ans d'un restaurant en manque de clients à Somain, petite commune située entre Douai et Valenciennes. Voyant sa femme de plus en plus désemparée face à cette situation critique, son mari, Benoît n'a pas hésité à faire appel au célèbre cuisinier. Si à son arrivée, Philippe Etchebest est agréablement surpris par la qualité de la cuisine proposée, il ne va pas tarder à déchanter.

RTL9

19.55 Course à la mort



Film d'action - Etats-Unis - 2008

Avec Jason Statham, Joan Allen, Ian McShane, Tyrese Gibson

2012. Afin de réduire le nombre de criminels dans les prisons américaines, des courses d'un genre très particulier ont été autorisées. Retransmises en direct, très appréciées du public, elles ont lieu dans les arènes de Terminal Island. Au volant des bolides : des prisonniers forcés d'éliminer leurs concurrents, de sorte qu'un seul d'entre eux puisse franchir la ligne d'arrivée.

CANAL+

20.00 Ligue Europa



- Glasgow Rangers / Lyon

Nemanja Matic et les Lyonnais ont débuté leur campagne européenne face à l'Olympiakos Le Pirée, lauréat de la C4 l'an dernier. Pour la deuxième journée de la phase de Ligue de la C3, les Gones doivent négocier un déplacement piégeux sur la pelouse d'Ibrox Stadium l'antre des Rangers.

ACTION

**19.50 Quand les aigles
attaquent**



Film de guerre - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 1968

Avec Clint Eastwood, Mary Ure, Richard Burton, Patrick Wymark

Pendant la Seconde Guerre mondiale, un commando britannique est chargé de délivrer le général américain Carnaby, prisonnier des nazis dans une forteresse inacessible des Alpes autrichiennes. La mission dirigée par le major Jonathan Smith, qui compte parmi ses hommes un ranger américain, le lieutenant Morris Schaffer, relève de l'impossible.

TF1

**20.10 10 sur 10,
combien tu te mets ?**



Saison 1

Présenté par Arthur Dans "10 sur 10", répondre juste ne suffit pas ! Les candidats doivent aussi s'autoévaluer sur une échelle de 1 à 10, avec des questions allant du niveau CP à universitaire. Plus ils visent haut, plus les points sont élevés. Certains prendront des risques, d'autres joueront la prudence. Nos 10 célébrités devront être stratégiques dans ce jeu plein de tension.

•3

VENDREDI

**20.05 Le grand concert
de la francophonie**



A l'occasion du Sommet de la Francophonie, l'émission réunit la France et le Québec dans une célébration musicale. Cyril Féraud la présente depuis le château de Villers-Cotterêts, tandis que Véronic Dicaire, Patrick Bruel et Black M animent depuis l'Agora du Port de Québec. Scott Price dirige musicalement le spectacle.

**CINE +
FRISSON**

19.50 Black Storm



Film catastrophe - Etats-Unis - 2014

Avec Richard Armitage, Matt Walsh, Arlen Escarpeta, Max Deacon

A Silverton, en Oklahoma, les lycéens se préparent pour la cérémonie de fin d'année. De leur côté, à bord du Titus, leur véhicule blindé, Matt et son équipe pourchassent les tornades, espérant obtenir des images qui les rendront riches. Allison, sa météorologue, est persuadée qu'un cyclone va traverser Silverton.

•6

20.10 Menteur



Comédie - France - 2022

Avec Karim Belkhadra, Artus,

Pauline Clément, Catherine Hosmalin

Jérôme est un menteur compulsif. Sa famille et ses amis ne supportent plus ses mensonges quotidiens. Ils font tout pour qu'il change d'attitude. N'écouter pas ce qu'on lui reproche, Jérôme s'enfonce de plus en plus dans le mensonge jusqu'au jour où une malédiction divine le frappe : tous ses mensonges prennent vie.

RTL9

19.55 Daredevil



Film d'action - Etats-Unis - 2003

Avec Ben Affleck, Jennifer Garner,

Colin Farrell, Michael Clarke

Le jeune Matt Murdock vit à Hell's Kitchen, un des quartiers les plus durs de New York. Victime d'un accident de la route, Matt est exposé à des produits chimiques et se retrouve à l'hôpital. Quand il se réveille, Matt a perdu la vue. Mais il remarque rapidement que ses autres sens se sont développés. Il est également doté d'un sens radar qui lui permet de compenser d'une certaine façon sa cécité.

CANAL+

**20.10 Dune :
deuxième partie**



Film de science-fiction - Etats-Unis - Canada - 2024

Avec Timothée Chalamet, Zendaya, Rebecca Ferguson, Javier Bardem

Alors que la maison des Atreides a été vaincue par celle des Harkonnen, Paul Atreides et sa mère, Jessica, intègrent progressivement le mouvement révolutionnaire des Fremen. Après avoir échappé à une embuscade menée par un commando Harkonnen, tous trouvent refuge à Sietch Tabr.

ACTION

19.50 Copycat



Film policier - Etats-Unis - 1995

Avec Sigourney Weaver,

Holly Hunter, Dermot Mulroney

Psychiatre spécialiste des tueurs en série, Helen Hudson est sauvagement agressée par Darryl Lee Cullum, un psychopathe que la police parvient à arrêter. Helen devient agoraphobe et se terre dans son appartement. Elle garde un contact avec l'extérieur grâce à Internet et à son collaborateur, Andy. Mais après une série de plusieurs meurtres, l'inspectrice Monahan décide de faire appel à Helen.

France: plusieurs manifestations réclamant l'abrogation de la réforme des retraites et une hausse des salaires



Des milliers de manifestants sont descendus dans la rue en France mardi à l'appel de plusieurs syndicats pour réclamer l'abrogation de la réforme des retraites et une hausse des salaires notamment.

«Cette manifestation, c'est pour montrer au Premier ministre qu'il y a des enjeux sociaux, des enjeux sur les retraites, des enjeux sur les services publics», a dit à l'AFP Laurent Feisthauer, du syndicat CGT, dans le cortège organisé à Strasbourg, dans l'est de la France, l'une des 180 manifestations à travers la France. La CGT a recensé 170.000 manifestants en France et la police 95.000. La dernière mobilisation sur les salaires en octobre 2023 avait rassemblé entre 92.500 manifestants (police) et 200.000 (CGT).

A Paris, où la CGT a recensé 20.000 personnes (11.000 selon la police), des manifestants s'inquiétaient des décisions budgétaires à venir.

USA : près de 40 ports bloqués par une grève des dockers



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

L'IRAN SYMBOLE D'UN CONDENSÉ

prémisses annonçant un nouvel ordre garantissant la pérennité monarchique.

Le summum de l'inconséquence va jusqu'à permettre à l'Etat sioniste de déclarer persona non grata le secrétaire général de l'ONU lui-même pour ne pas avoir condamné Téhéran. Avec une telle remontrance et un tel culot, Tel-Aviv a encore une fois tout dit.

Au lendemain de la riposte iranienne, les théories sur la suite des événements se multiplient. On rabâche qu'Israël ne restera pas les bras croisés comme s'il lui est arrivé de les tenir ployés. Il assume

de bonne grâce le rôle de 51^{ème} Etat américain. Et la messe du gendarme du monde est depuis longtemps audible. La configuration voulue de la région par Washington n'a aucun sens avec un Iran revêche et indocile comme le sont les Etats serpillères. Des avant-goûts ont été déjà donnés en Egypte, en Irak, en Syrie, au Yémen et en Libye pour éclairer sur la trajectoire d'une démarche voulue.

Les enjeux dans la région sont si immenses pour le monde entier pour se suffire de croire que l'enjeu s'arrête au cadre de la Palestine et du Liban.

Vu comme une épine dans le dos occidental, l'Iran symbolise un large condensé économique, religieux et civilisationnel qui contrarie de grands intérêts.

L'Espagne a reçu un nombre record de 21,8 millions de touristes étrangers cet été



L'Espagne a accueilli 21,8 millions de visiteurs internationaux cet été, soit le chiffre le plus élevé de son histoire, selon des données officielles publiées mercredi, qui font également état d'une forte hausse des dépenses touristiques.

D'après l'Institut national des statistiques (INE), le pays, deuxième destination touristique mondiale, a accueilli 10,9 millions de visiteurs en juillet et 10,9 millions en août, soit 7,3% de plus que sur la même période de 2023, année du précédent record. La majeure partie d'entre eux sont venus du Royaume-Uni (4,17 millions), de France (3,75 millions), d'Allemagne (2,49 millions) et d'Italie (1,35 million). Le nombre de touristes américains a lui fortement progressé (+13%), avec 858.000 entrées enregistrées.

Cette dynamique s'est accompagnée d'une forte hausse des dépenses touristiques, qui ont atteint 86,7 milliards d'euros sur huit mois, soit 17,6% de plus qu'en 2023 - avec une moyenne de 187 euros par jour et par touriste.

Migrants morts dans la Manche en 2021: rejet des appels des militaires



En France les recours de six militaires mis en examen pour non-assistance à personne en danger après la mort de 27 migrants dans la Manche en 2021 ont été rejetés mercredi par la cour d'appel de Paris. Ce naufrage du 24 novembre 2021 est le pire drame migratoire enregistré dans la Manche.

Le canot avait coulé au petit matin, emportant 27 passagers, majoritairement des Kurdes irakiens, âgés de 7 à 46 ans. Les investigations ont donné lieu à la mise en examen de onze passeurs présumés et d'au moins sept militaires français. Les autorités françaises sont soupçonnées d'avoir été appelées à l'aide à une quinzaine de reprises, sans intervenir, ce qu'elles contestent.

Des requêtes en nullité avaient été déposées par cinq militaires du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage Gris Nez (nord) et la commandante du patrouilleur Flamant de la marine française, chargé de secourir des embarcations de migrants.